

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1595

19 août 2009

### SOMMAIRE

Agence Immobilière Jean-Paul Lehnen Sàrl	76518	Oberheim S.A. ....	76524
Artra S.A. ....	76520	Ocalux Sàrl ....	76521
Azalea S.A. ....	76526	Open Mind Investments S.C.A. SICAR ...	76528
BS Investment Holding S.A. ....	76520	Orion European Alnilam S.à r.l. ....	76518
BT Securities S.A. ....	76515	Portman S.A. ....	76518
Cameron Rand Associates S.A. ....	76521	Powergen Holdings S.à r.l. ....	76526
Cameron Rand Associates S.A. ....	76522	Powergen Luxembourg Holdings S.à r.l.	76526
Canna Luxembourg S.à r.l. ....	76515	Pradera Central Holdco S.à r.l. ....	76526
Casus Belli S.à r.l. ....	76515	Pradera Greece S.A. ....	76514
Chilades Holdings S.à r.l. ....	76522	Pradera Southern Viterbo S.à r.l. ....	76519
Conforto Holding S.A. ....	76516	Privalux Management S.A. ....	76517
Crystal Gold S.à r.l. ....	76520	Privalux Management S.A. ....	76518
DolphinLux 1 S.à r.l. ....	76523	Project International SA ....	76516
E.L.E. Lux S.A. ....	76520	Rasgor S.A. ....	76523
GeCIE S.A. ....	76514	Résidence Um Rouden Eck S.à r.l. ....	76521
Heckscher S.A. ....	76560	R.F. Hottinger Insurance Consulting S.A.	76527
Hoover Feeder (EU) S.à r.l. ....	76527	Rooster Holding S.à r.l. ....	76525
Horizon French Property Partnership I	76521	Sperifin S.A. ....	76527
S.C.A. ....	76521	SWIP (Luxembourg) S.à r.l. ....	76519
Horizon French Property Partnership I	76522	Taurus Holdings S.à r.l. ....	76515
S.C.A. ....	76522	Technical Concepts Luxembourg ....	76516
Infinis Capital S.A. ....	76517	Thomas & Piron Bau ....	76524
Info Tech Solutions S.à r.l. ....	76517	THOMAS & PIRON (Luxembourg) S.A.	76522
Intruma Participations S.à r.l. ....	76525	TOPKAPI Investments Sàrl ....	76523
Italian Real Estate Investments SA	76528	TP Management (Luxembourg) ....	76524
IVR Invest S.A. ....	76519	Trade-Comm Sàrl ....	76519
IVR Invest S.A. ....	76514	Trilantic Capital Partners IV (Europe)	76523
Kanlipe S.A.H. ....	76527	S.C.A., SICAR ....	76523
Kanlipe S.A.H. ....	76527	UBM Finance S.à r.l. ....	76525
L Select ....	76524	Woolwatts International SA ....	76516
Matterhorn Capital Europe S.A. ....	76514	Zara Luxembourg S.A. ....	76525
Meridiam MC S.A. ....	76517		
Morus Nigra S.A. ....	76556		

**Matterhorn Capital Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.367.

Lors du Conseil d'Administration tenu en date du 21 juillet 2009, Monsieur Matthijs Bogers, administrateur, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé également président du Conseil d'Administration de la société avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Stéphane Hépineuze

Administrateur

Référence de publication: 2009096536/15.

(090115448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**GeCIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 94.344.

Réunion du conseil d'administration du 22 avril 2009

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité des voix d'élire Monsieur Jean Louis GAUDIN aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature, soit par la signature conjointe de l'Administrateur-Délégué et d'un autre membre du Conseil d'Administration.

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009096535/14.

(090115509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Pradera Greece S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 81.549.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2009.

Pour PRADERA GREECE S.A., Société anonyme

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009096178/13.

(090115598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**IVR Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.

R.C.S. Luxembourg B 94.101.

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IVR INVEST S.A.

Daniele MARIANI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009096494/12.

(090115128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Taurus Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 130.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Taurus Holdings S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009096167/12.

(090115762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Canna Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 104.357.

EXTRAIT

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009096339/13.

(090116060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Casus Belli S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 136.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
EUROFIDUCIAIRE S.A.  
12, route d'Arlon  
L-1140 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2009096280/14.

(090115948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**BT Securities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 102.600.

Lors du Conseil d'Administration tenu en date du 21 juillet 2009, Monsieur Matthijs Bogers, administrateur, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé également président du Conseil d'Administration de la société avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Stéphane Hépineuze  
*Administrateur*

Référence de publication: 2009096537/15.

(090115442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Woolwatts International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 105.825.

Lors du Conseil d'Administration tenu en date du 21 juillet 2009, Monsieur Matthijs Bogers, administrateur, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé également président du Conseil d'Administration de la société avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Stéphane Hépineuze

Administrateur

Référence de publication: 2009096540/15.

(090115440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Project International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 85.235.

*Réunion du conseil d'administration du 7 avril 2009*

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité des voix d'élire Monsieur Calogero SCHEMBRI aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature, soit par la signature conjointe de l'Administrateur-Délégué et d'un autre membre du Conseil d'Administration.

Signatures

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009096533/14.

(090115522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Technical Concepts Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 114.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009096363/13.

(090115816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Conforto Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 6.465.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009096373/12.

(090115643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Infinis Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 8, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 98.638.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2009.

INFINIS CAPITAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2009096427/12.

(090116054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Privalux Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 27.282.

*Extrait de la résolution unique prise par le Conseil d'Administration du 9 juin 2009.*

Le Conseil d'Administration renouvelle pour un an, le mandat de Réviseur d'Entreprises de AUDIT & COMPLIANCE Sàrl à Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Martin BLUM / Michel HORGNIÉS

Référence de publication: 2009096592/13.

(090116017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Info Tech Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3638 Kayl, 6, rue Eweschbour.  
R.C.S. Luxembourg B 104.022.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

EUROFIDUCIAIRE S.A.

12, route d'Arlon

L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009096281/14.

(090115946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Meridiam MC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 121.093.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2009*

En date du 3 juillet 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Emmanuel Rotat, de Monsieur Thierry Déau et de Madame Julia Prescot en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Référence de publication: 2009096597/15.

(090116191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Orion European Alnilam S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 116.216.

—  
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de Orion European Alnilam S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Orion European Alnilam S.à r.l.*

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009096772/15.

(090115411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Portman S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 114.979.

—  
*Extrait des résolutions écrites prises par les actionnaire en date du 16 juin 2009*

Les actionnaires ont décidé:

- De nommer Mr. Martin Slattery, né le 26 octobre 1959 à Waterford en Irlande, demeurant professionnellement au Ballsbridge, Dublin 4, Irlande à la fonction d'administrateur du Conseil d'administration avec effet au 31 mars 2009 jusqu'à la prochaine assemblée général.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.07.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009096527/14.

(090115305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Agence Immobilière Jean-Paul Lehnen Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9048 Ettelbruck, 28, rue Dr. Herr.  
R.C.S. Luxembourg B 105.753.

—  
Les comptes annuels de l'année 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 juillet 2009.

*Pour AGENCE IMMOBILIERE JEAN-PAUL LEHNEN S.à r.l.*

Arend & Partners S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2009096602/13.

(090115253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Privalux Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 27.282.

—  
*Extrait de la résolution unique prise par le Conseil d'Administration du 2 avril 2009.*

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Raymond PELLET de son poste d'Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Michel HORGNIES / Jean-Pierre HUBOT

Référence de publication: 2009096593/12.

(090116011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**IVR Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.  
R.C.S. Luxembourg B 94.101.

Les comptes au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IVR INVEST S.A.  
Daniele MARIANI / Alexis DE BERNARDI  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009096493/12.

(090115130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**SWIP (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 104.118.

Lors d'une résolution datée du 15 juillet 2009, l'associé unique de la société à responsabilité limitée 'SWIP (Luxembourg) S.à r.l.' a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, en leur fonction de réviseur d'entreprises de la société pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 22 juillet 2009.  
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.  
Signature

Référence de publication: 2009096588/13.

(090116040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Trade-Comm Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 6, rue Goell.  
R.C.S. Luxembourg B 54.542.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
EUROFIDUCIAIRE S.A.  
12, route d'Arlon  
L-1140 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2009096277/14.

(090115959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Pradera Southern Viterbo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 122.026.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2009.  
*Pour: PRADERA SOUTHERN VITERBO S.à r.l.*  
Société à responsabilité limitée  
Experta Luxembourg  
Société anonyme  
Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009096791/15.

(090115523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Crystal Gold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 144.339.

Les comptes annuels pour la période du 12 décembre 2008 (date de constitution) au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009096132/12.

(090115870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**E.L.E. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 95.201.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009096204/13.

(090115155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**BS Investment Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 73.915.

Lors du Conseil d'Administration tenu en date du 21 juillet 2009, Monsieur Matthijs Bogers, administrateur, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé également président du Conseil d'Administration de la société avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Stéphane Hépineuze

Administrateur

Référence de publication: 2009096541/15.

(090115430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Artra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8388 Koerich, 11, rue de Steinfort.  
R.C.S. Luxembourg B 107.852.

*Décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 16 juin 2009*

L'assemblée générale ordinaire a pris la résolution suivante

*Résolution*

Décide de nommer Séverine De Rubeis, 20 rue de la Biff à B-6780 Hondelange commissaire aux comptes en remplacement de Fernand Masset, rue Alfred Defuisseaux 94 à B-4431 Ans avec effet immédiat.

AFC Benelux Sàrl

Signature

Référence de publication: 2009096948/14.

(090115625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---



**Ocalux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 137.839.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 31/03/2008.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OCALUX Sàrl*

Signature

Référence de publication: 2009097685/12.

(090116519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Résidence Um Rouden Eck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.  
R.C.S. Luxembourg B 44.464.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la société*

Jean-Michel Dangis

*Comptable*

Référence de publication: 2009097720/13.

(090116943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Cameron Rand Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.  
R.C.S. Luxembourg B 79.414.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

P. Van Halteren

*Administrateur*

Référence de publication: 2009097721/14.

(090117046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Horizon French Property Partnership I S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 115.976.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Horizon French Property Partnership I S.C.A.

Représenté par Horizon French Property Partnership Management S.à r.l.

Représenté par Wim Rits

*Gérant B*

Référence de publication: 2009097430/15.

(090116800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Horizon French Property Partnership I S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 115.976.

Le bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

*Horizon French Property Partnership I S.C.A.*

Représenté par Horizon French Property Partnership Management S.à r.l.

Représenté par Wim Rits

*Gérant B*

Référence de publication: 2009097429/15.

(090116803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Cameron Rand Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 79.414.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

P. Van Halteren

*Administrateur*

Référence de publication: 2009097722/14.

(090117040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**THOMAS & PIRON (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 33.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la société*

Jean-Michel Dangis

*Comptable*

Référence de publication: 2009097719/13.

(090116947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Chilades Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 139.618.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 13/06/2008.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CHILADES HOLDINGS S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2009097693/12.

(090116516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**DolphinLux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 132.289.

—  
Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 28/09/2007.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DOLPHINLUX 1 S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2009097698/12.

(090116513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Trilantic Capital Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 123.634.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2009097475/13.

(090116897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Rasgor S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.  
R.C.S. Luxembourg B 79.352.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

P. Van Halteren

*Administrateur*

Référence de publication: 2009097780/14.

(090117050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**TOPKAPI Investments Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 101.626.

—  
Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 13 juillet 2009, les associés ont conféré au gérant Monsieur Matthijs Bogers, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, ainsi qu'à Monsieur Julien François, gérant, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, un pouvoir de signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Matthijs Bogers

*Gérant*

Référence de publication: 2009096543/15.

(090115414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Oberheim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 47.928.

—  
*Extrait procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 01/04/2009*

Suite au décès de Monsieur Guy GLESENER, le conseil d'administration nomme en remplacement au poste d'administrateur de la société Monsieur Jean-Bernard ZEIMET, expert-comptable, né à Luxembourg le 05/03/1953, avec adresse professionnelle au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2011.

Pour copie conforme

Signature

Administrateur délégué

Référence de publication: 2009096557/15.

(090115883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**L Select, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.  
R.C.S. Luxembourg B 57.507.

—  
*Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration de L SELECT datée du 10 juin 2009*

Le Conseil prend note que BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg, administrateur de la Société, a décidé de n'être représenté que par un seul représentant permanent étant M. Paulo Guia, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, avec effet au 10 juin 2009.

BNP Paribas Securities - Succursale de Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2009096583/13.

(090116110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Thomas & Piron Bau, Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.  
R.C.S. Luxembourg B 142.628.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la société*

Jean-Michel Dangis

Comptable

Référence de publication: 2009097717/13.

(090116957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**TP Management (Luxembourg), Société Anonyme.**

Siège social: L-8372 Hobscheid, 23, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 62.998.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la société*

Jean-Michel Dangis

Comptable

Référence de publication: 2009097718/13.

(090116952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**UBM Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 266.940.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 70.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la Société*  
Signature

Référence de publication: 2009097724/13.

(090117027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Rooster Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 136.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la Société*  
Signature

Référence de publication: 2009097725/13.

(090117024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Intruma Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 136.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la Société*  
Signature

Référence de publication: 2009097723/13.

(090117032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Zara Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 49.966.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire le 22 juillet 2009*

L'assemblée générale décide de nommer la société KPMG Audit, ayant son siège social au 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B103590, en qualité de réviseur d'entreprises, jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires portant approbation des comptes clos au 31 janvier 2009, en remplacement de la société Clybouw et associés, Audit de banques et d'entreprises S.à.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009096776/15.

(090115409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Azalea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 108.789.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 26 juin 2009*

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur DIEDERICH Georges et Monsieur KARA Mohammed sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

AZALEA S.A.

DE BERNARDI Alexis / DIEDERICH Georges

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009096871/15.

(090115081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Powergen Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 15.500,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 79.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009097726/13.

(090117021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Powergen Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 500.000.000,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 103.020.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009097727/13.

(090117019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---

**Pradera Central Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 111.721.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2009.

*Pour PRADERA CENTRAL HOLDCO S.à r.l., Société à responsabilité limitée*

Experta Luxembourg, Société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009096188/13.

(090115661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Sperifin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 78.659.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2009096197/13.

(090115133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**R.F. Hottinger Insurance Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 100.339.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009096330/10.

(090115881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Kanlipe S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 33.102.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009096331/10.

(090115964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Kanlipe S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 33.102.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009096333/10.

(090115945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Hoover Feeder (EU) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 114.223.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009096436/11.

(090115809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

---

**Italian Real Estate Investments SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 124.119.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009096309/13.

(090115503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

**Open Mind Investments S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 144.283.

In the year of two thousand and nine, on the eighteen of June,

Before Maître Jacques Delvaux, notary, residing in Luxembourg-Ville,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company Open Mind Investments S.C.A. (the "Company") having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, registered with the Registry of Commerce and Companies under the number B144283 and incorporated by deed of the undersigned notary on December 12, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 354 (the "Meeting").

The Meeting is presided by Mr Massimo LONGONI, conseil économique, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Quentin HUBEAU, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Mr Massimo LONGONI, prenamed.

The chairman declared and requested the undersigned notary to state:

I. that the shareholders and the number of shares of the Company held by them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities;

II. that it appears from the attendance list that all three thousand one hundred (3,100) shares of the Company representing the entire corporate capital of the Company are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all items of the agenda of which the shareholders have been informed before the Meeting;

III. that the Meeting renounces to the convening notices, the shareholders presents or represented considering that the Meeting is duly convened and declaring having knowledge of the agenda which have been communicated to them in advance;

IV. that the agenda of the extraordinary shareholders meeting is the following:

1. Decision to modify the Company into a société d'investissement en capital à risque (SICAR) to be governed by the law of June 15, 2004 concerning the investment companies in risk capital as amended (the "SICAR Law") and subsequent adoption of the following corporate object:

The object of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning as permitted by article 1 of the SICAR Law and the ownership, administration, development and active management of its portfolio to enhance its value with a view to its resale.

The Company may also invest the funds available to it in any other assets permitted by law and consistent with its purpose.

The Company may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the SICAR Law.

The Manager shall determine the investment objectives and policies of the Company as well as the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the prospectus relating to the Company as amended from time to time (the "Prospectus"), in compliance with applicable laws and regulations.

2. Amendment of the par value of the existing shares in order to fix it at two euro (EUR 2,-) each, and subsequent increase of the number of the existing shares from three thousand one hundred (3,100) to fifteen thousand five hundred (15,500) shares of the Company, five (5) new class A shares of which to be allocated to the existing holder of class A shares and fifteen thousand four hundred and ninety five (15,495) new class C shares of which to be allocated to the unlimited shareholder of the Company.



3. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of seven hundred eighty-nine thousand euro (EUR 789,000.-) to bring it from its present amount of thirty one thousand euro (EUR 31,000) to eight hundred twenty thousand euro (EUR 820,000.-) by the creation and the issue of three hundred sixty-eight thousand nine hundred ninety-five (368,995) new class A shares and twenty-five thousand five hundred and five (25,505) new class C shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each.

4. Partial renunciation by the existing holder of class A shares of the Company of its preemptive right to subscribe for the new class A shares and subscription and payment of the new class A shares by the present and additional new limited shareholders and the new class C shares by Open Mind Management S.A., having a nominal value of two euro (EUR 2) each, by a contribution in cash.

5. Creation of a new class of shares of the Company, the Class B Shares with a nominal value of two euros (EUR2.-), to be subscribed by the limited shareholders and having a share premium of ninety eight euros and twenty two cents.

6. Decision to introduce an authorized capital in an amount of six million five hundred and twenty one thousand eight hundred and ninety four euro (EUR 6,521,894.-) divided by one million four hundred and sixty seven thousand four hundred and twenty five (1,467,425) class A shares, one million four hundred and sixty seven thousand four hundred and twenty five (1,467,425) class B shares and three hundred and twenty six thousand ninety seven (326,097) class C shares having a nominal value of two euro (EUR 2) each and authorization is given to the unlimited shareholder of the Company for a five-year period from the publication of this present deed to increase the corporate capital of the Company in one or several time within the limits of the authorized capital by the issuance of new class A shares, new class B shares and new class C shares without reserving the preferential right of subscription to the existing shareholders pursuant to Article 32-3(5) of the Law of August 10, 1915 on commercial companies.

7. Renunciation by the existing shareholders of the special report relating to the authorized capital as provided by article 32-3(5) of the 1915 Law.

8. Decision to completely restate the articles of incorporation of the Company to reflect the aforementioned changes.

9. Adoption of the articles of association of the Company as amended pursuant to the foregoing resolutions in English version, which version shall prevail in case of divergence between the English and the French text.

These facts having been exposed and recognized true and correct by the Meeting, the Meeting is now considering the agenda.

After deliberating, the chairman is taking the following resolutions which have been adopted:

#### *First resolution*

The Meeting resolves to modify the Company into an investment company in risk capital to be governed by the SICAR Law, to completely restate the articles of association of the Company and to subsequently adopt among others the following corporate object:

"The object of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning as permitted by article 1 of the SICAR Law and the ownership, administration, development and active management of its portfolio to enhance its value with a view to its resale.

The Company may also invest the funds available to it in any other assets permitted by Law and consistent with its purpose.

The Company may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the SICAR Law.

The Manager shall determine the investment objectives and policies of the Company as well as the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the prospectus relating to the Company as amended from time to time (the "Prospectus"), in compliance with applicable laws and regulations.

#### *Second resolution*

The Meeting resolves to amend the par value of the existing shares in order to fix it at two Euro (EUR 2.-) each, and to consequently increase the number of shares from three thousand one hundred (3,100) shares to fifteen thousand five hundred (15,500) shares of the Company by allocating five (5) new class A shares having a nominal value of two Euro (EUR 2.-) each to the existing holder of class A shares in the proportion of five (5) new class A shares for one (1) old class A share and fifteen thousand four hundred and ninety five (15,495) new class C shares having a nominal value of two Euro (EUR 2.-) to be allocated to the unlimited shareholder of the Company in the proportion of five (5) new class C shares for one (1) old class C share.

#### *Third resolution*

The Meeting decides to increase the corporate capital of the Company by an amount of seven hundred eighty-nine thousand euro (EUR 789,000.-) to bring it from its present amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) to eight hundred twenty thousand euro (EUR 820,000.-) by the creation and the issue of three hundred sixty-eight thousand nine hundred ninety-five (368,995) new class A shares and twenty-five thousand five hundred and five (25,505) new class C shares with a par value of two Euro (EUR2.-) each.

### *Subscription and Payment*

(i) Banca Gesfid SA, duly represented by Massimo Longoni by virtue of a proxy given on May 5<sup>th</sup>, 2009 has partially renounced to its preferential subscription right as regard the increase of capital as mentioned hereabove;

(ii) Banca Gesfid SA duly represented by Massimo Longoni by virtue of a proxy given on May 5<sup>th</sup>, 2009 declares to subscribe seventeen thousand nine hundred ninety-five (17,995) new class A shares with a nominal value of two Euro (EUR 2.-) by a contribution in cash of thirty-five thousand nine hundred ninety euro (EUR 35,990.-), which proof has been given to the undersigned notary (by a certificate from a bank account of the Company);

(iii) Antonino Saladino duly represented by Massimo Longoni by virtue of a proxy given on May 13<sup>th</sup>, 2009 declares to subscribe twenty-seven thousand (27,000) new class A shares with a nominal value of two Euro (EUR 2.-) by a contribution in cash of fifty-four thousand euro (EUR 54,000.-), which proof has been given to the undersigned notary (by a certificate from a bank account of the Company);

(iv) Fondiaria - SAI S.p.A. duly represented by Mr Quentin HUBEAU, prenamed, by virtue of a proxy given on May 8<sup>th</sup>, 2009 declares to subscribe two hundred seventy thousand (270,000) new class A shares with a nominal value of two Euro (EUR 2.-) by a contribution in cash of five hundred forty thousand euro (EUR 540,000.-), which proof has been given to the undersigned notary (by a certificate from a bank account of the Company);

(v) Beatrix Holding Ltd duly represented by Massimo Longoni by virtue of a proxy given on May 4<sup>th</sup>, 2009 declares to subscribe thirteen thousand five hundred (13,500) new class A shares with a nominal value of two Euro (EUR 2.-) by a contribution in cash of twenty-seven thousand euro (EUR 27,000.-), which proof has been given to the undersigned notary (by a certificate from a bank account of the Company);

(vi) Caceis Bank Luxembourg S.A. en abrégé Caceis BL SA on behalf of LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., with registered office in L-2633 Luxembourg- Airportcenter, 2, route de Trèves, duly represented by Massimo Longoni by virtue of a proxy given on May 22<sup>nd</sup>, 2009 declares to subscribe thirteen thousand five hundred (13,500) new class A shares with a nominal value of two Euro (EUR 2.-) by a contribution in cash of twenty-seven thousand euro (EUR 27,000.-), which proof has been given to the undersigned notary (by a certificate from a bank account of the Company);

(vii) Maurizio Marini duly represented by Massimo Longoni by virtue of a proxy given on May 11<sup>th</sup> 2009 declares to subscribe nine thousand (9,000) new class A shares with a nominal value of two Euro (EUR 2.-) by a contribution in cash of eighteen thousand euro (EUR 18,000.-), which proof has been given to the undersigned notary (by a certificate from a bank account of the Company);

(viii) Fratelli Ferretti Holding s.r.l. duly represented by Massimo Longoni by virtue of a proxy given on May 12<sup>th</sup>, 2009 declares to subscribe nine thousand (9,000) new class A shares with a nominal value of two Euro (EUR 2.-) by a contribution in cash of eighteen thousand euro (EUR 18,000.-), which proof has been given to the undersigned notary (by a certificate from a bank account of the Company);

(ix) Liechtensteinische Landesbank (Svizzera) S.A. duly represented by Massimo Longoni by virtue of a proxy given on May 13<sup>th</sup>, 2009 declares to subscribe nine thousand (9,000) new class A shares with a nominal value of two Euro (EUR 2.-) by a contribution in cash of eighteen thousand euro (EUR 18,000.-), which proof has been given to the undersigned notary (by a certificate from a bank account of the Company);

(x) Open Mind Management S.A. duly represented by Massimo Longoni by virtue of a proxy given on May 14<sup>th</sup>, 2009 declares to subscribe twenty-five thousand five hundred and five (25,505) new class C shares with a nominal value of two Euro (EUR 2.-) by a contribution in cash of fifty-one thousand and ten euro (EUR 51,010.-), which proof has been given to the undersigned notary (by a certificate from a bank account of the Company).

### *Fourth resolution*

The Meeting resolves to create a new class of shares of the Company, the class B shares having a nominal value of two Euro (EUR 2.-) to be subscribed by the unlimited shareholders of the Company and having a share premium equal to ninety eight Euro and twenty two cents (EUR98.22).

### *Fifth resolution*

The Meeting resolves to introduce an authorized capital in an amount of six million five hundred and twenty one thousand eight hundred and ninety four Euro (EUR 6,521,894.-) divided by one million four hundred and sixty seven thousand four hundred and twenty five (1,467,425) class A shares, one million four hundred and sixty seven thousand four hundred and twenty five (1,467,425) class B shares and three hundred and twenty six thousand ninety seven (326,097) class C shares having a nominal value of two Euro (EUR 2) each and authorization is given to the unlimited shareholder of the Company for a five-year (5) period from the publication of this present deed to increase the corporate capital of the Company in one or several time within the limits of the authorized capital by the issuance of new class A shares, new class B shares and new class C shares without reserving the preferential right of subscription to the existing shareholders pursuant to Article 32-3(5) of the 1915 Law.

The shareholders declare to renounce to the special report as provided by Article 32-3(5) of the 1915 Law as regard the insertion of the authorized capital.

#### *Sixth resolution*

The Meeting resolves to completely restate the articles of association of the Company to reflect among others the aforementioned changes to be read as follows:

### **Chapter I. Form, Denomination, Registered office, Corporate object, Duration**

**Art. 1. Form.** There is hereby established a company (the "Company") in the form of a société en commandité par actions (S.C.A.) qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) governed by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the "1915 Law"), the law of June 15, 2004 concerning the société d'investissement en capital à risque as amended (the "SICAR Law" and together with the 1915 Law shall be referred to as the "Law") and the present articles of association (the "Articles").

The Company adopts the name Open Mind Investments S.C.A. SICAR.

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office can be transferred to any other location in Luxembourg City by a decision of the Manager.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such provisional measures, however, shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain governed by Luxembourg law. Such measures will be taken and communicated to any persons having made the request, by the Manager.

In any event no transfer will be allowed to a jurisdiction with a privileged tax regime.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning as permitted by article 1 of the SICAR Law and the ownership, administration, development and active management of its portfolio to enhance its value with a view to its resale.

The Company may also invest the funds available to it in any other assets permitted by Law and consistent with its purpose.

The Company may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the SICAR Law.

The Manager shall determine the investment objectives and policies of the Company as well as the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the prospectus relating to the Company as amended from time to time (the "Prospectus"), in compliance with applicable laws and regulations.

**Art. 4. Duration.** The Company is incorporated for a limited period of ten (10) years from the date of the shareholders resolutions (as defined in the Prospectus), which period may be extended by a decision of the Manager for one (1) more year for the purpose of completing the divestment plan of the Company.

The Company shall be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders.

### **Chapter II. - Capital, Shares**

**Art. 5. Share capital.** The minimum capital of the Company together with the share premium, which must be achieved within twelve (12) months after the date on which the Company has been authorised as a SICAR under the Law, is one million euro (EUR 1,000,000.-).

The share capital of the Company shall be represented by the following three classes (the "Classes" and each a "Class") of Shares:

a) "Class A Shares" - shares subscribed by limited shareholders (actionnaires commanditaires). Holders of such Class A Shares shall hereinafter be referred to as "Class A Shareholders";

b) "Class B Shares" - shares which shall be subscribed by limited shareholders (actionnaires commanditaires) and will bear a share premium as indicated in the Prospectus. Holders of such Class B Shares shall hereinafter be referred to as "Class B Shareholders" and together with the Class A Shareholders shall hereinafter be referred to as the "Limited Shareholders";

c) "Class C Shares" - shares subscribed by the Manager as unlimited shareholder (actionnaire gérant commandité) of the Company. The holder of such Class C Shares shall hereinafter be referred to as the "Manager" or "Unlimited Shareholder";

Each Limited Shareholder shall own, proportionally to its respective Committed Contributions (as defined below), the same number of Class A Shares and Class B Shares.

The Unlimited Shareholder and the Limited Shareholders together shall hereinafter be referred to as "Shareholders". The Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares shall be hereinafter referred to as the "Shares".

The corporate capital of the Company is fixed at eight hundred twenty thousand euro (EUR 820,000.-) represented by three hundred sixty-nine thousand (369,000) Class A Shares and forty-one thousand (41,000) Class C Shares. Each Share of each Class has a nominal value of two euro (EUR 2.-) and each Share subscribed has been fully paid-up, given all the same rights and obligations to its holder.

The authorised share capital of the Company is set at six million five hundred and twenty one thousand eight hundred and ninety four euro (EUR 6,521,894.-), consisting of one million four hundred and sixty seven thousand four hundred and twenty five (1,467,425) Class A Shares, one million four hundred and sixty seven thousand four hundred and twenty five (1,467,425) Class B Shares and three hundred and twenty six thousand ninety seven (326,097) Class C Shares of a par value of two euro (EUR 2.-) each. The Manager is authorised and instructed to increase the share capital, in whole or in part, from time to time, within a period starting on the date of publication of this deed and expiring on the fifth anniversary thereof, up to the overall amount of the authorised capital; in doing so, the Manager shall decide to issue fully paid up Shares representing such whole or partial increase and accept subscriptions for such Shares. Each time the Manager shall act to render effective the increase of capital, as authorised, this article 5 shall be amended so as to reflect such increase in share capital; the Manager shall take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment. The Manager is hereby authorised and instructed to determine the conditions attaching to any subscription or payment, or it may from time to time resolve to convert any net profit of the Company into capital and thus attribute fully-paid Shares to the Shareholders in lieu of dividends on a pro rata basis. In any case, the sum of share capital and share premium shall in no case exceed the aggregate amount of all undertakings of the Limited Shareholders as defined in the Prospectus and the Subscription Agreement (as defined hereinafter) to invest in the Company (the "Total Committed Capital" and each such undertaking a "Commitment"). The Manager is authorised to decide the issuance of Class A Shares and Class B Shares within the limits of the authorised capital without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Class A Shares and Class B Shares to be issued, provided that the Manager, upon any such issuance of Class A Shares and Class B Shares, shall also issue Class C Shares, within the limits of the authorised capital, in an aggregate par value of 10% (ten per cent) of the aggregate par value of Shares issued upon such issuance. A predetermined share premium will be due for each Class B Share as further described in the Prospectus (as defined hereinafter) (the "Share Premium"), provided that any modification of the amount of the Share Premium of the Class B Shares at the occasion of any increase of capital decided by the Manager, shall be approved by a resolution of the Shareholders. The Class A Shares and the Class C Shares shall bear no share premium.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by Law, purchase its own Shares.

**Art. 6. Shares.** The Class A Shares and Class B Shares are exclusively restricted to Well Informed Investors as defined by the SICAR Law.

Shares will only be issued in registered form.

All Shareholders will, upon acceptance of the subscription and receipt of payment in respect of such Shares by the Company, be sent a confirmation of their shareholding.

The register of Shareholders shall be kept at the registered office and shall remain at the disposal of the Shareholders. Such register shall contain the name of each Shareholder, the number and Classes of his Shares, the indication of the payment made on his Shares as well as any transfer of Shares and the date of such transfer (the "Register"). Each Shareholder shall notify his residence and any change of his residence to the Company by registered mail. The Company shall be entitled to rely on the last address communicated by each Shareholder. The ownership of the registered Shares is evidenced by the inscription in the Register. Certificates representing the inscription in the Register may be delivered to the Shareholders by the Manager, which cost if any shall be borne by the Company. The Company is entitled to deliver certificates of multiple registered Shares.

In the respect of article 7 below, any transfer of registered Shares will be inscribed on the Register by a declaration of transfer dated and signed by the seller and the purchaser or any mandate. Moreover, the Company may accept and inscribe in the Register any transfer mentioned in all correspondence or other document attesting of the agreement of the seller and the purchaser.

The ownership of a Share implies the adhesion to the Articles, to the resolutions adopted by the Shareholders meeting and to the Prospectus.

#### **Art. 7. Transfer of shares.**

##### **7.1 Right of first offer**

If a Limited Shareholder (the "Proposing Shareholder") intends to transfer any or all of its Shares, the other Shareholders have a right of first offer on all the Shares subject to the following conditions: (a) the Proposing Shareholder must send a selling proposal to the other Shareholders and to the Manager, by registered mail with return receipt (the "Proposal"), in which the following must be specified: (i) the number of Shares subject to transfer (the "Offered Shares"); (ii) the purchase price proposed by the Proposing Shareholder transferor; and (iii) the other terms and conditions of the transfer, including the deadline of the transfer. The Shareholders who intend to exercise the right of first offer must send a written communication, by registered mail with return receipt (the "Exercise Notice"), to the Proposing Shareholder,

the Manager and the other Shareholders, (for information only), within twenty (20) calendar days from receipt of the Proposal, stating the intention to purchase the Offered Shares. If the right of first offer is exercised timely by one or more than one Shareholder, provided that such right is exercised for all the Offered Shares, the Offered Shares will be purchased by such Shareholder (or will be allocated to the Shareholders who exercised their right of first offer pro rata, in proportion to their respective holdings of the Shares) not later than 25 (twenty five) calendar days following the receipt of the Exercise Notice, in consideration of the payment of the purchase price. In case of failure of exercise of the right of first offer by the other Shareholders or express waiver of such right, the Proposing Shareholder will be entitled to transfer the Offered Shares to third party non-Shareholders, qualified as Well-Informed Investors, subject to the conditions that (i) the price of transfer of the Offered Shares is not lower than the price indicated in the Proposal; and (ii) the transfer is executed within ninety (90) calendar days after the expiration of the deadline for the exercise of the right of first offer.

#### 7.2 Pre-emption right

In the event a Limited Shareholder (the "Offered Shareholder") receives a bona fide third party offer to transfer any or all of its Shares (the "Requested Shares"), such Shareholder must give notice, by registered mail with return receipt, of such fact to the Unlimited Shareholder setting out the details of the Requested Shares (class, and number of the Requested Shares, identity of the offeror (the "Offeror"), conditions for payment and any other material conditions) and of the price per Share as offered by the Offeror; it being understood that such offer must be on terms that are final and binding on acceptance. The Unlimited Shareholder shall, within fifteen (15) calendar days of receipt of such notice, by registered mail with return receipt, offer the Shares to the other Limited Shareholders in proportion to their respective Committed Contributions. The Requested Shares shall be offered at a price per Share and on the same terms and conditions as offered by the Offeror and the offer shall be open for acceptance for such period as the Unlimited Shareholder shall reasonably determine, being not less than thirty (30) calendar days and not more than ninety (90) calendar days from the notification by the Unlimited Shareholder. The Shareholders who intend to exercise the pre-emption right must send a written communication, by registered mail with return receipt (the "Notice"), to the Offered Shareholder, the Manager and the other Shareholders, (for information only), stating the intention to purchase the Requested Shares. If the pre-emption right is exercised timely by one or more than one Shareholder, provided that such right is exercised for all the Requested Shares, the Requested Shares will be purchased by such Shareholder (or will be allocated to the Shareholders who exercised their pre-emption right offer pro rata, in proportion to their respective Committed Contributions) not later than 25 (twenty five) calendar days following the receipt of the Notice, in consideration of the payment of the purchase price.

7.3 In case the right of first offer, provided by article 7.1 above, is not exercised or the Limited Shareholders do not exercise the pre-emption right provided by article 7.2 above, the transferring Shareholders are not permitted to sell or transfer (to a third party) all or a portion of their Shares without the written consent of the Manager, unless to a third party qualified as Well Informed Investor of a standing equivalent to that of the leaving Shareholder. In that latter case, the transfer of Shares to such third party shall occur within ninety (90) calendar days from the notification by the transferring Shareholder to the Manager of such permitted transfer. For the purpose of the present paragraph, a third party having a standing equivalent to that of the leaving Shareholder means a third party having the same legal form or being under the control of an authority similar to the authority supervising the leaving Shareholder.

7.4 None of the above provisions (articles 7.1, 7.2 and 7.3) shall apply in case of transfers made by each Limited Shareholder to any entity of the group which it belongs to or, in case of transfers among individuals, if the transfer occurs in favour of the spouse or the ascendants and descendants, provided that such individuals are qualified as Well Informed Investors. In that latter case, the transfer of Shares shall occur within ninety (90) calendar days from the notification by the transferring Shareholder to the Manager of such permitted transfer.

7.5 In case institutional investors have subscribed Shares as nominee on behalf of another person (the "Underlying Shareholder"), the above provisions (articles 7.1, 7.2 and 7.3) will not apply in case of transfers made by such institutional investors to:

- (i) the Underlying Shareholder;
- (ii) any of the Underlying Shareholders' beneficiaries (the "Beneficiary") in case of decease of the Underlying Shareholder; or
- (iii) any of the personal representatives of the Beneficiary in case such Beneficiary deceases at the time of the transfer as indicated in (ii) above,

provided that (a) the Manager verifies such permitted transfer and (b) the transferee in any of the situations as mentioned under (i) to (iii) above, qualifies as Well Informed Investor.

**Art. 8. Issue of shares.** Potential Limited Shareholders shall be asked to commit to subscribe - within their Committed Contributions - to Class A Shares and Class B Shares on one or more dates or periods as determined by the Manager and which shall be indicated and more fully described in the Prospectus and any subscription agreement entered into between the Unlimited Shareholder and each Limited Shareholder (each a "Subscription Agreement").

Class A Shares have been subscribed on incorporation of the Company and at the first closing date as defined in the Prospectus (the "First Closing"). The Class A Shares and the Class B Shares shall be subscribed at the second closing as further described in the Prospectus which may occur following the First Closing (the "Second Closing"). The First Closing together with the Second Closing are referred as the "Closings" or each a "Closing".

Payments for subscriptions for Class A Shares and Class B Shares shall be made in whole on a Closing or on any other date as determined by the Manager and as indicated and more fully described in the Prospectus and the Subscription Agreement. The Manager shall determine the modes of payment in relation to such subscriptions as well as any other subscription conditions such as minimum commitments on Closings, subsequent commitments, default interests as further described in the Prospectus and the Subscription Agreement.

**Art. 9. Default.** A Limited Shareholder will be in default if such Limited Shareholder (the "Defaulting Shareholder") fails to comply with requests from the Unlimited Shareholder to pay up in full any amount undertaken in the Prospectus and each Subscription Agreement when due (pursuant to the terms and conditions as defined in the Prospectus) and then fails to cure such default within fifteen (15) calendar days (the "Date of Default").

The Manager shall be entitled to require from the Defaulting Shareholder to pay the amount of capital requested (the "Funded Capital") with interest at a yearly rate equal to 10% and in case the Defaulting Shareholder does not proceed to the payment of its Funded Capital together with the above-mentioned accrued interests within a period of one (1) month from the Date of Default, the Manager shall cause the Shares of the Defaulting Shareholder to be forfeited and no further distribution by the Company (whether in cash or in kind) shall be made in respect of such Shares (except as provided hereinafter) and the Defaulting Shareholder will not be entitled anymore to participate and vote at any Shareholders meeting. The right of the Defaulting Shareholder shall be limited thereafter to the payment in redemption of his Class A Shares and Class B Shares upon termination of the Company as further described below.

The Defaulting Shareholder shall have no right to remedy the default, by payment or otherwise and the Manager shall be obliged to offer first the Shares of the Defaulting Shareholder to the other Limited Shareholders to the pro rata of their respective Commitment (being understood that each Limited Shareholder shall be entitled to exercise such an option within fifteen (15) calendar days from receipt of the relevant communication sent by the Manager) and, with respect to the Shares non acquired by the other Limited Shareholders, the Manager shall be entitled (i) to exercise an option to purchase the remaining Shares held by the Defaulting Shareholder or (ii) to propose to a third party of its choice, qualified as a Well Informed investor, to purchase the relevant Shares held by the Defaulting Shareholder (each of the above options, the "Default Option", and each of the possible purchaser the "Designated Entity"). For the avoidance of doubt, each Limited Shareholder hereby irrevocably grants to the Manager or such other entity designated by such latter, an option to purchase his Class A Shares and Class B Shares, in the event that such Limited Shareholder has become a Defaulting Shareholder.

If any Designated Entity, pursuant to the terms and conditions set forth above, intends to exercise the Default Option, then, subject to any applicable laws, the Manager shall send a written communication to the Defaulting Shareholder ("Notice of Default") at any time within 45 (forty-five) calendar days from the date of the Event of Default (as defined in the Prospectus). The Notice of Default shall require the Defaulting Shareholder to transfer and sell all its Class A Shares and Class B Shares to the Designated Entity. The relevant closing shall occur within 30 (thirty) calendar days from the receipt of the Notice of Default, upon which closing the Defaulting Shareholder shall undertake any actions and execute all documents needed to transfer to and to register in the name of the Designated Entity all Class A Shares and Class B Shares issued to, and registered in the name of, the Defaulting Shareholder at such time. As consideration for the exercise of the Default Option, the Designated Entity, having acquired the Defaulting Shareholder's Class A Shares and Class B Shares shall pay to the Defaulting Shareholder, upon the liquidation of the Company, a consideration equal to fifty percent (50%) of the Net Asset Value of the Class A Shares and Class B Shares so transferred; such Net Asset Value will be determined at the time of the liquidation of the Company, subject to, cash being available in the Company and, payment of all other liabilities of the Company.

Moreover, payment of the consideration shall be conditional upon the fact that the Designated Entity acquiring the Class A Shares and the Class B Shares has actually received, upon the liquidation of the Company, in respect of the Class A Shares and Class B Shares so purchased, the total amount of the Committed Contribution actually paid by the Defaulting Shareholder. It is understood that the Designated Entity shall replace the Defaulting Shareholder in any and all obligations (including without limitation payments of outstanding Committed Contributions (as defined hereinafter)) including those which have led to the Event of Default.

In case no Designated Entity will exercise the Default Option, the Company shall redeem the Class A Shares and Class B Shares of the Defaulting Shareholder at the next shareholders meeting within the limits set out by the law and the Articles, against a consideration equal to fifty percent (50%) of the Net Asset Value of the Class A Shares and Class B Shares so transferred, such Net Asset Value will be calculated and paid to the Defaulting Shareholder at the time of the termination of the Company. The Register will be modified accordingly at the date of the extraordinary shareholders meeting approving the redemption of the Shares of the Defaulting Shareholder by the Company as to reflect such redemption. The Shares of the Defaulting Shareholder purchased by the Company pursuant to the present paragraph, if not sold to the other Shareholders, will be cancelled and the capital of the Company will be reduced accordingly.

Moreover, if, following one or more Events of Default (as defined in the Prospectus), any Shareholder (for whatever reason) would become directly or indirectly the owner of a stake equal to or higher than seventy five per cent (75%) of the share capital of the Company, that Shareholder (for itself and/or on behalf of its subsidiaries, if any) shall have the right to cause the Manager to immediately start the process for the voluntary liquidation of the Company.

**Art. 10. Redemption of shares.** The Company is a closed-ended investment company in risk capital and thus unilateral redemption requests by the Shareholders will not be accepted by the Company.

Nevertheless Shares may only be redeemed at the initiative of the Manager, only once the Company has been put under liquidation, provided however that the Company is no longer holding any portfolio investment, and the Manager reasonably and in good-faith considers to do so in the best interest of the Company, according to the terms and conditions determined by the Manager, and within the limitations set out by law and the Articles. In such case, the Shares will only be redeemed once all the charges and expenses in relation to the completion of the liquidation of the Company have been paid out by the Company on a proportional basis amongst all the existing Shareholders for the sole purposes of distributing the liquidation proceeds.

If an Investor is found not to be a Well Informed Investor or is found as a Prohibited Person (as defined in the Prospectus), the provisions regarding the Shares held by a Defaulting Shareholder, in accordance with art. 9 above, shall apply *mutatis mutandis*.

The redemption price shall be paid pursuant to article 38, letter (D) below, to the extent applicable.

**Art. 11. Conversion of shares.** Conversion of Shares from one Class into another is not allowed.

**Art. 12. Determination of the net asset value.** The net asset value of the Shares (the "Net Asset Value"), will be determined under the responsibility of the Manager in the Company's reference currency on each valuation day as defined in the Prospectus (each a "Valuation Day").

The Company or any delegated service provider will compute the Net Asset Value per Class as follows: each Class participates in the Company proportionally to the portfolio and distribution entitlements attributable to that Class. The value of the total portfolio and distribution entitlements attributed to a particular Class on a given Valuation Day adjusted with the liabilities relating to that Class on that Valuation Day represents the total Net Asset Value attributable to that Class on that Valuation Day.

The Net Asset Value per Share of that Class on a Valuation Day equals the total Net Asset Value of that Class on that Valuation Day divided by the total number of Shares of that Class then outstanding on that Valuation Day.

The value of the net assets of the Company is equal to the difference between the value of its gross assets and its liabilities.

The assets of the Company shall be evaluated at fair market value (*juste valeur*).

The Company's assets shall include:

- (i) all cash on hand and/or on deposit, including interest due and accrued;
- (ii) all bills and demand notes and accounts receivable (including the result of the sale of securities that have not yet been received);
- (iii) all shares, debt securities, subscription rights, guarantees, and other securities, financial instruments and similar assets held or contracted for and by the Company (it being understood that the Manager may adjust the valuation for fluctuations in the market value of securities due to trading practices such as trading ex-dividend or ex-rights);
- (iv) all dividends and cash distributions that may be received by the Company provided that information regarding same is reasonably available to the Company;
- (v) all interest due but not yet received and all interest yielded up to the Valuation Day by securities owned by the Company, unless this interest is included in the principal amount of such securities;
- (vi) the cash value of future contracts and put and call option contracts in which the Company holds an open position; and
- (vii) all other assets of whatever nature, including prepaid expenses and capitalised expenses, if any.

The Company's liabilities shall include:

- (i) all borrowings, bills matured and accounts due;
- (ii) all capitalised interest on the borrowings of the Company (including cumulative expenses incurred by these borrowings);
- (iii) all commitments agreed or duly due by the Company (including without limitation, administrative liabilities, Management Fee and depositary bank charges as they fall due);
- (iv) all liabilities known, whether matured or not, including all matured contractual obligations that involve payments in cash or in kind including the amount of dividends declared by the Company but not yet paid;
- (v) all reserves for future taxes, which are certain or probable to occur and that can be measured with reasonable accuracy, based on revenue or capital on the Valuation Day, determined at one time or another by the Company and other reserves authorized or approved by the Manager, as well as all amounts the Manager may consider as an allocation for the contingent debts of the Company; and
- (vi) all other commitments of the Company of any kind whatsoever conforming with generally approved accounting practice. For the purpose of estimating the amount of such commitments the Company shall take into account all of its payable expenses. For the purpose of estimating the amount of such liabilities, the Company may factor in any regular or

recurrent administrative and other expenses on the basis of an estimate for the year or any other period by dividing the amount in proportion to the fractions of such period.

The value of the assets of the Company shall be determined as follows:

(i) the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the Manager may consider appropriate in such case to reflect the fair value thereof;

(ii) any transferable security and any money market instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organised market shall be valued on the basis of the last available publicized stock exchange or market value, unless such price is not representative, in which case the value of such asset shall be determined on the basis of its fair value estimated by the Manager with prudence and good faith;

(iii) un-listed securities or securities not negotiated on a regulated market shall be evaluated on the basis of the fair value, estimated with the exercise of prudence and good faith by the Manager generally using the historic price provided that there does not exist circumstances which go to show that a higher or lower value is more appropriate. All other securities and assets shall be evaluated at their fair value, determined in good faith in conformity with procedures established by the Manager;

(iv) in any case, the fair value, for un-listed securities or securities not negotiated on a regulated market shall be determined according to the "International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines - dated October 2006" as published by the European Private Equity and Venture Capital Association;

(v) the value of any other assets of the Company shall be determined on the basis of the acquisition price thereof including all costs, fees and expenses connected with such acquisition or, if such acquisition price is not representative, on the reasonably foreseeable fair value thereof determined prudently and in good faith.

In the event it is impossible or inadequate to carry out a valuation in accordance with the above rules owing to extraordinary circumstances or events, the Manager, exercising prudence and acting in good faith, is entitled to use other generally recognized valuation principles in order to reach what it believes to be a fair evaluation in the circumstances provided that such valuation principles are applied on a consistent basis.

The Net Asset Value per each Class as of any Valuation Day shall be made available to the Shareholders at the registered office of the Company as soon as reasonably practicable after the relevant Valuation Day.

**Art. 13. Suspension of the determination of the net asset value.** The Manager may temporarily suspend the calculation of the Net Asset Value of each Class of Shares in exceptional cases where circumstances so require and provided the suspension is justified having regard to the interests of Shareholders. Without limitation to the generality of the above, the Manager may temporarily suspend the determination of the Net Asset Value during:

i) any period, other than ordinary holiday or customary closings, when any market or stock exchange is closed, or when transactions are suspended, submitted to restrictions or are subject to significant short term fluctuations and such is the main market or stock exchange for a significant part of the Company's assets;

ii) any period when an emergency exists, such as political, economic, military, financial, emergency or strike or an event of force majeure beyond the control or responsibility of the Manager, as a result of which it is impossible to dispose of investments which constitute a substantial portion of the assets of the Company; and

iii) any period when remittance of monies which will or may be involved in the realisation of or in the payment for any investments on behalf of the SICAR cannot, in the opinion of the Manager, be carried out at the normal rates of exchange.

It is prohibited to issue or redeem Shares during the suspension period. The Shareholders must be informed of any suspension of the calculation of the Net Asset Value, according to the methods determined by the Manager.

The Manager will address a notice by registered mail of suspension to the Class A Shareholders and the Class B Shareholders.

### Chapter III. Manager, Réviseur d'entreprises

**Art. 14. Management.** The Company shall be managed by Open Mind Management S.A. (associé gérant commandité) in its quality of sole Unlimited Shareholder and holder of Class C Shares.

The Manager may be revoked for specific causes as further described in the Prospectus by a resolution at a Shareholders meeting adopted with a majority of the Limited Shareholders representing at least seventy five percent (75%) of the issued capital.

Only in the event of gross negligence or wilful misconduct on the part of the Manager, the latter may be removed by resolution of Shareholders representing the majority of the share capital of the Company.

In case of removal, the Unlimited Shareholder shall procure that any Class C Shares held by it at the time it is removed from office are forthwith transferred to any successor manager that may be appointed for the management of the Company and shall sign all acts, contracts and deeds and in general do all things that may be necessary to implement such transfer.



In case of removal of the Manager, the Company shall survive and the Manager shall be immediately replaced by a new manager adopted by a resolution of the general meeting of Shareholders. In that latter case, the Prospectus shall be updated accordingly.

The Unlimited Shareholder undertakes that in the event of resignation from its capacity as Manager of the Company it shall procure that any Class C Shares held by it are transferred to any successor manager of the Company.

The Limited Shareholders shall neither participate nor interfere in the management of the Company.

**Art. 15. Powers of the manager.** The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the object of the Company.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders or the Conseil de Surveillance fall within the competence of the Manager.

**Art. 16. Remuneration of the manager.** The Manager shall receive a remuneration, for rendering its services, as determined in the Prospectus.

**Art. 17. Liability of the manager.** The Unlimited Shareholder is liable for all liabilities, which cannot be met out of the assets of the Company.

The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their Commitment.

**Art. 18. Representation of the company.** Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signatures of two directors of the Manager or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

No Limited Shareholder shall represent the Company.

**Art. 19. Conflict of interests - Indemnification.** In case one or several directors, managers or employees of the Manager as well as the directors or employees of the Company or the members of the Advisory and Supervisory Committee or the members of the Conseil de Surveillance have or could have a personal interest in a transaction of the Company, the latter shall inform the Manager and shall neither take part to the deliberation nor vote regarding this transaction. Such transaction as well as such personal interest shall be notified to the next general shareholders meeting in a special report prior to any vote or any other decision. However, this provision is not applicable when the transaction is conducted (i) at arm's length conditions and (ii) pursuant to the day-to-day management of the Company.

The Company shall indemnify the Manager or one or several of its directors, managers, or employees as well as the members of the Advisory and Supervisory Committee or the members of the Conseil de Surveillance for any damages they suffer and any reasonable expenses incurred in connection with the defense of any action or proceeding which arises out of their current or precedent functions of director, manager or employees of the Manager, or of director or employee of the Company, member of the Advisory and Supervisory Committee or the member of the Conseil de Surveillance or at the request of the Company or of any other company in which the Company is a shareholder or a creditor and in which they are not entitled to be indemnified except when it results from gross negligence, fraud or bad management on their part. In case of transactional arrangements, the indemnification will only be given on issues covered by such transactional arrangements and only if the Company has received proof from its legal adviser that the person to be indemnified is not responsible of any gross negligence, fraud or bad management. The right to be indemnified is not exclusive of other rights that such persons could benefit pursuant to the Articles.

**Art. 20. Dissolution - Incapacity of the manager.** In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided one or several administrator(s), who need not be a Shareholder, is(are) appointed to effect urgent or mere administrative acts.

A general meeting of Shareholders shall be held, which such administrator(s) shall convene within fifteen (15) calendar days of his(their) appointment to appoint a successor manager. Failing such appointment within a month (1) from the meeting of the Manager, the Company shall be dissolved.

The administrator(s) shall effect from time to time urgent or mere administrative acts until the above-mentioned shareholders meeting is held or until the dissolution of the Company.

**Art. 21. Conseil de surveillance.** Except where, by virtue of the Law, the annual and/or consolidated accounts of the Company must be audited by an external auditor (réviseur d'entreprises), the affairs of the Company and its finances and in particular the accounting documents of the Company must, in those situations as provided for by legal provisions, be reviewed by a Conseil de Surveillance composed of at least three members, which are not required to be Shareholders of the Company.

The members of the Conseil de Surveillance or the auditor as required by the Law, shall be appointed by the general meeting of Shareholders, which shall determine their number and the duration of their mandate, for a period not exceeding six years and until their successors are elected. Such mandate may be renewed. Any of the members of the Conseil de Surveillance may be removed with or without cause and/or replaced at any time by a resolution adopted by the Shareholders.

If one or more members of the Conseil de Surveillance is temporarily prevented from attending committee meetings, the other members of the Conseil de Surveillance may choose a temporary replacement to act until such member may return to duty. Where the membership of the Conseil de Surveillance is permanently less than three, the Manager shall immediately convene a general meeting of Shareholders to appoint the necessary replacement(s).

The remuneration of the Conseil de Surveillance will be determined by the general meeting of Shareholders.

In carrying out its mandate, the Conseil de Surveillance may be assisted by any appropriate expert.

The expert (external auditor or other), if necessary, shall be appointed by the annual general meeting of Shareholders for a period which will terminate on the date of the first following annual general meeting of Shareholders and will not be remunerated. Such mandate may be renewed.

**Art. 22. Consulting powers of the conseil de surveillance.** As well as its review of the accounts, the Conseil de Surveillance may be consulted by the Manager from time to time on any matters affected by the accounts of the Company.

**Art. 23. Meetings of the conseil de surveillance.** The Conseil de Surveillance may choose a president (the "President") from amongst its members. Equally, it may choose a secretary who does not need to be a member of the Conseil de Surveillance, who shall be responsible for the minutes of the meetings of the Conseil de Surveillance (the "Secretary").

The Conseil de Surveillance shall meet when convened by the President. A meeting of the Conseil de Surveillance must be convened following a request of two members.

The President shall preside over all meetings of the Conseil de Surveillance, but in the absence of the President, the Conseil de Surveillance shall nominate another member of the Conseil de Surveillance to act as temporary president by simple majority.

Except in urgent circumstances, or with the prior written consent of all persons with the right to attend such meeting, a convening notice must be transmitted at least one week before the proposed date of the meeting by any method of communication permitting transmission of written text. The convening notice shall indicate the date, time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the matters to be discussed. This convening procedure may be waived by the written consent of each member of the Conseil de Surveillance transmitted by any method of communication permitting transmission of written text. No special convening formalities are required to be met for meetings held at a date, time and place determined by a resolution previously adopted by the Conseil de Surveillance.

Each meeting of the Conseil de Surveillance shall be held in Luxembourg City or at any other place chosen by the Conseil de Surveillance from time to time. Each member of the Conseil de Surveillance may be represented at meetings of the Conseil de Surveillance by virtue of a written proxy granted to another member of the Conseil de Surveillance.

The Conseil de Surveillance may not validly deliberate or act unless a majority of its members are present. Resolutions of the Conseil de Surveillance shall be passed by a majority of the votes of members present or represented at the meeting.

One or several members of the Conseil de Surveillance may participate at a meeting by telephone conference or by any other communication method permitting several persons to participate and communicate simultaneously with each other. Such participation is considered to be equivalent to a physical presence at the meeting.

In urgent cases a written resolution signed by all members of the Conseil de Surveillance is valid as though it had been adopted at a meeting of the Conseil de Surveillance duly convened and held. Consent to such decision can be given on a single document or on separate documents having the same content signed by one or more members of the Conseil de Surveillance.

**Art. 24. Minutes of the meetings of the conseil de surveillance.** The minutes of the meetings of the Conseil de Surveillance shall be signed by the President of the meeting or by the Secretary or by any two members of the Conseil de Surveillance. Any proxies shall remain annexed thereto.

Copies or extracts of the minutes of the meetings of the Conseil de Surveillance which are to serve as court exhibits or otherwise shall be signed by the President or by the Secretary (if any) or by two members of the Conseil de Surveillance.

**Art. 25. External auditor.** Along with the Conseil de Surveillance, the Company shall appoint an external auditor to be approved by the supervisory authority of the financial sector in Luxembourg.

#### Chapter IV. - General shareholders meeting

**Art. 26. Powers of the shareholders meeting.** Any Shareholders meeting of the Company regularly convened shall represent all the Shareholders.

It shall have the broadest powers as reserved by the Articles or by the Law.

**Art. 27. General shareholders meeting.** The annual general meeting shall be held at the registered office of the Company or at a place specified, in Luxembourg, in the convening notice of the meeting on the third Friday of June of each year at 1 p.m.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

For the purpose of these Articles, "Business Day" means a day which is not a Saturday, Sunday or a public or bank holiday in Luxembourg.

**Art. 28. Other shareholders meeting.** The Manager or the Conseil de Surveillance, may convene other meetings of Shareholders (in addition to the annual general meeting). Such meeting shall be convened if the Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the issued capital so request.

**Art. 29. Convening of the shareholders meeting.** General meetings of Shareholders shall be convened by the Manager pursuant to a notice (or if necessary by way of publication) given by the Manager and sent by registered letter at least eight (8) calendar days prior to the meeting to each Shareholder pursuant to the Articles or the Law at the Shareholder's address recorded in the Register. The convening notice sent to the Shareholders shall indicate the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of business to be discussed at such meeting. The agenda shall also contain any modifications to the Articles to be proposed and, from time to time, the text of the modifications relating to the corporate object or to the form of the Company.

If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, general meetings may take place without notice of meeting.

**Art. 30. Presence - Representation.** All Shareholders are entitled to participate and to express themselves at any Shareholders meetings.

All Shareholders can take part to any meeting by appointing in writing, another person to act as his mandate, Shareholder or not, provided that proof of such delegation can be communicated by any means to the Manager. Any Shareholder as legal entity is entitled to grant a proxy through a person duly authorised or can authorise any person as its proxyholder at any Shareholders meeting, under the conditions that proof of such delegation can be furnished to the Manager upon request. Each Share is indivisible toward the Company.

**Art. 31. Prorogation.** The Manager can adjourn any Shareholders meeting up to four weeks. It shall do it on request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the issued capital.

The adjournment of the Shareholders meeting automatically cancels any decision already taken.

The Shareholders meeting which has been adjourned, has the same agenda than the first meeting. The Shares and the proxies regularly submitted to the Company for the first Shareholders meeting remain validly submitted for the second Shareholders meeting.

**Art. 32. Vote.** The attendance list indicating the name of the Shareholders and the number of Shares for which they are voting, shall be signed by each Shareholder or by their proxy holder prior the opening of the debates at the Shareholders meeting.

The Shareholders meeting can only deliberate and vote on the matters inscribed in the agenda.

Each Share entitles his owner to one vote, within the limits of the Law.

The vote is made by a show of hands or by nominal call, except when the Shareholders meeting decide to adopt another voting procedure.

Shareholders' resolutions will be validly taken with the favourable vote of the Shareholders representing at least seventy five per cent (75%) of the share capital, save where applicable law mandatory requires a favourable vote of Shareholders representing more than seventy five per cent (75%) of the Company's share capital. However, any modifications of (i) these Articles, (ii) the Remuneration Policy (as defined in the Prospectus), (iii) the Management Fee (as defined in the Prospectus); (iv) the Investment Policy (as defined in the Prospectus) and (v) the Prospectus will be validly taken with the favourable vote of the Shareholders representing at least eighty five per cent (85%) of the share capital.

In addition, any resolutions for the purpose of giving up the status of the SICAR and any resolution for the purpose of modifying the Draw Down Limits (as defined in the Prospectus) shall be taken with the unanimous vote of the Shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital.

**Art. 33. Minutes.** The minutes of the Shareholders meeting shall be signed by the chairman, the secretary and the scrutineer of the Shareholders meeting and can be signed by any Shareholder or any mandate on request.

Copies or extracts of the minutes for use in court or elsewhere must be signed by the Manager.

**Art. 34. Custodian.** The Company will enter into a custodian agreement with a Luxembourg bank (the "Custodian"), which meets the requirements of the Law.

The Company's securities, cash and other permitted assets will be held in custody by or in the name of the Custodian, which will fulfil the obligations and duties provided for by the Law.

If the Custodian desires to withdraw, the Manager shall use its best efforts to find a successor Custodian within two (2) months of the effectiveness of such withdrawal. Until the Custodian is replaced, which must happen within such period of two (2) months, the Custodian shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the Shareholders.

The Manager may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor Custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

The duties of the Custodian shall respectively cease:

- a) in the case of voluntary withdrawal of the Custodian or of its removal by the Company;

b) where the Custodian or the Company has been declared bankrupt, has entered into a composition with creditors, has obtained a suspension of payment, has been put under court controlled management or has been the subject of a similar proceeding or has been put into liquidation; or

c) where the Luxembourg supervisory authority withdraws its authorisation of the Company or the Custodian.

**Art. 35. The advisory and Supervisory committee.** The Unlimited Shareholder, in carrying out its management functions, shall be assisted by an advisory and supervisory committee (the "Advisory and Supervisory Committee"):

The Advisory and Supervisory Committee will be composed of at least three (3) representatives appointed by the Shareholders meeting and will be in charge of evaluating the investment proposals. Only those investment proposals (including follow-on and add-on investments) accepted by the Advisory and Supervisory Committee will be submitted to the vote of the Manager.

Any resolution of the Advisory and Supervisory Committee shall be taken at simple majority of its members, save for the veto right provided below.

The chairman of the Advisory and Supervisory Committee, which will be appointed by Fondiaria SAI (the "Cornerstone Investor") will have a veto right on the investment proposals.

If the chairman of the Advisory and Supervisory Committee is the only member who refuses any investment proposals, for whatever reason, for a period of twenty four (24) consecutive months and no investment has been made at the time, the Manager shall immediately thereafter convene a meeting of the Shareholders to decide upon the liquidation of the Company (in such a case the liquidation will be resolved by a resolution of the Shareholders representing the majority of the share capital of the Company) and the Cornerstone Investor will be obliged to pay to the Company an all-inclusive penalty of one million euro (EUR 1,000,000.-), with the expressed exclusion of any further claim or request for any costs, charges or damages. If instead, at the expiration of twenty four (24) consecutive months, the Company holds one or more investments previously performed:

a) the Company will not be wounded up;

b) the Manager will continue its activity aimed at realizing the participations held by the Company with the purpose to maximize the interest of each Shareholder;

c) at the expiration of twenty four (24) consecutive months period, the Shareholders will be released from the obligation of additional draw down save for the Management Fee (as defined in the Prospectus) to be calculated for the maximum residual period of one year;

d) upon execution of the distribution related to the last divestment, the Manager shall immediately convene a meeting of the Shareholders to decide upon the liquidation of the Company (in such a case the liquidation will be resolved by a resolution of the Shareholders representing the majority of the share capital of the Company).

For the sake of clarity, once the Cornerstone Investor has paid the above amount as penalty: (i) the Cornerstone Investor will be automatically released from any obligation to honour any outstanding draw down and (ii) the Manager will be allowed to carry out only the sale activities under (b) above and related distributions.

## Chapter V. Fiscal year - Distribution of profits

**Art. 36. Fiscal year.** The Company's fiscal year commences on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of the same year.

**Art. 37. Approval of the annual account.** The Manager shall prepare the annual accounts for approval by the Shareholders pursuant to the Law and the accounting practice in Luxembourg. The annual accounts are presented to the Shareholders meeting which deliberate and from time to time, approve them.

The Company shall also prepare interim un-audited accounts for the first semester of each year.

Each annual report audited by the réviseur d'entreprises and the interim accounts which shall not be audited shall be distributed to the Shareholders and made available to the Shareholders at the registered office of the Company, the Custodian and other designated banks or establishments.

**Art. 38. Distributions.** Upon each divestment or other related event (i.e. the liquidation of an escrow account related to a divestment), the Shareholders' meeting shall declare dividends to be paid by the Company in cash and provided that no distribution shall be made if, as a consequence of those distributions, the net assets of the Company would fall below the minimum capital required by the law.

Net proceeds attributable to each investment of the Company and any dividends or interest income received in respect of a portfolio investment (collectively "Net Proceeds"), will be initially apportioned among the Limited Shareholders participating in such investment in proportion to their paid-in capital from time to time, by way of subscription for Shares (including any premium) in the capital of the Company (the "Committed Contributions") and on the basis of the following Net Proceeds allocations:

(A) first, to the Limited Shareholders (pro rata to their respective holdings of Class A and Class B Shares) until each such Limited Shareholder receives an amount - in form of dividend or reserve distribution of Class A Shares and Class B Shares - equal to the aggregate amount of the Committed Contributions paid by such Limited Shareholder provided that in all cases Shareholders of the same class shall be treated equally;

(B) second, to the Limited Shareholders (pro rata to their respective holdings of Class A and Class B Shares) until the aggregate amount of all distributions to each holder of Class A and Class B Shares - in the form of dividend or reserve distribution of Class A and Class B Shares - is sufficient to provide such Limited Shareholders with an internal rate of return of six per cent (6%), on the Committed Contributions made by such Limited Shareholders;

(C) third, 20% to the holder of Class C Shares and 80% to the holders of Class A and Class B Shares (pro rata to their respective holdings of Class A and Class B Shares), all such payments to be in the form of dividend or reserve distribution of Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares; and

(D) finally, at the end of the life of the Company, any balance remaining after the payments referred to above, in repayment to Shareholders, pro rata to their respective Committed Contributions.

Distributions to the Manager under paragraph C above are referred to as the "Carried Interest". All distributions not directly attributable to a particular portfolio divestment shall be made, in accordance with letters (A), (B) and (C) above, to the Shareholders in proportion to their Committed Contributions used to acquire the investment giving rise to the distributions.

## Chapter VI. Dissolution and Liquidation

**Art. 39. Dissolution and Liquidation.** At the proposal of the Manager and unless otherwise provided by the Law and these Articles, the Company may be dissolved prior to the end of any determined term as defined in article 4 above, at any time by resolution of Shareholders adopted in the manner required to amend these Articles as set out in Article 32 above.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be natural persons or legal entities) appointed by the Shareholders who will determine the powers and compensation of the liquidators. Such liquidators must be approved by the Luxembourg supervisory authority of the financial sector in Luxembourg and must provide all guarantees of honesty and professional skills.

The liquidators shall realise the Company's assets in the best interest of the Shareholders and shall distribute the net liquidation proceeds (after deduction of liquidation charges and expenses) in accordance with the distribution mechanism set out in article 38 above and in the Prospectus provided that any Defaulting Shareholders shall receive that amount described in article 9.

## Chapter VII. - Applicable law

**Art. 40. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law, the SICAR Law and the Prospectus.

### *Seventh resolution*

The Meeting resolves to adopt the English version of the articles of association of the Company as amended by the foregoing resolutions, which version shall prevail in case of divergences between the English and the French text.

### *Expenses*

Nothing else being on the agenda, the Meeting is closed.

The expenses, costs, remuneration and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated to be approximately EUR 7,000.-.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, they have signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille neuf, le dix-huit juin,

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg - Ville,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Open Mind Investments S.C.A. (la "Société") dont le siège social se situe au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 144283 et constituée suivant acte du notaire soussigné résidant à Luxembourg, le 12 décembre 2008 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés, numéro 354.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Massimo LONGONI, conseil économique, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mr Quentin HUBEAU, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mr Massimo LONGONI, précité.

Le président expose et prie le notaire d'acter:

I. que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste ainsi que les procurations resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement;

II. qu'il résulte de cette liste de présence que les trois mille cent (3.100) actions de la Société représentant l'entière part du capital de trente et un mille euros (€ 31.000) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire et

que la présente assemblée peut valablement délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance;

III. que l'Assemblée renonce aux avis de notification, les actionnaires présents ou représentés considérant que l'Assemblée est dûment convoquée et déclarant avoir une connaissance parfaite de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance;

IV. que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour*

1. Transformation de la Société en une société d'investissement à capital risque gouvernée par la loi du 15 juin 2004 sur les sociétés d'investissement à capital risque telle que modifiée (la "Loi SICAR") et adoption subséquente de l'objet social suivant:

"L'objet de la Société est le placement des fonds dont elle dispose, en capital à risque au sens le plus large tel que permis par l'article 1 de la Loi SICAR ainsi que la détention, l'administration, le développement et la gestion de ses portefeuilles afin d'accroître leur valeur dans le but de les revendre.

La Société peut également investir les fonds dont elle dispose dans tous autres actifs autorisés par la Loi et compatible avec son objet.

La Société peut de façon générale prendre toutes mesures et effectuer toutes transactions qu'elle juge nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet dans le sens le plus large tel que permis par la Loi SICAR.

Le Gérant déterminera les objectifs et les politiques d'investissement de la Société ainsi que la marche à suivre pour la gestion et les affaires commerciales de la Société conformément aux objectifs et politiques d'investissement, tels que plus amplement décrits dans le prospectus de la Société tel que modifié le cas échéant (le "Prospectus"), dans le respect des lois et règlements en vigueur."

2. Modification de la valeur nominale des actions existantes afin qu'elle soit égale à 2 euros (€2.-) et par conséquent, augmentation du nombre des actions existantes de trois mille cent (3.100) actions à quinze mille cinq cent (15.500) actions, dont cinq (5) actions de catégorie A sont attribuées au détenteur existant des actions de catégorie A et quinze mille quatre cent quatre-vingt quinze (15.495) actions de catégorie C sont attribuées à l'actionnaire commandité.

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de sept cent quatre vingt dix neuf euros (€789.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (€31.000,-) à huit cent vingt mille euros (€820.000,-) par la création et l'émission de trois cent soixante huit mille neuf cent quatre vingt quinze (368.995) nouvelles actions de catégorie A et vingt cinq mille cinq cent cinq (25.505) nouvelles actions de catégorie C.

4. Renonciation partielle par le détenteur actuel d'actions de catégorie A de la Société à son droit préférentiel de souscription des nouvelles actions de catégorie A et souscription et libération (i) des nouvelles actions de catégorie A par l'actionnaire commanditaire existant et les nouveaux actionnaires commanditaires de la Société et (ii) des nouvelles actions de catégorie C par Open Mind Management S.A. d'une valeur nominale de deux euros (€2.-) chacune par un apport en numéraire.

5. Création d'une nouvelle catégorie d'actions de la Société, les actions de catégorie B d'une valeur nominale de deux euros (€2.-) réservées aux Actionnaires Commanditaires et ayant une prime d'émission égale à quatre vingt dix huit euros et vingt deux centimes (€98,22).

6. Insertion d'un capital autorisé d'un montant de six millions cinq cent vingt et un mille huit cent quatre-vingt quatorze euros (€6.521.894,-) divisé par un million quatre cent soixante sept mille quatre cent vingt cinq (1.467.425) actions de catégorie A, un million quatre cent soixante sept mille quatre cent vingt cinq (1.467.425) actions de catégorie B et trois cent vingt six mille quatre-vingt dix sept (326.097) actions de catégorie C ayant une valeur nominale de deux euros (€2.-) et autorisation est donnée à l'associé commandité de la Société pendant une période de cinq (5) ans à compter de la publication du présent acte d'augmenter le capital social de la Société en une ou plusieurs fois dans les limites du montant du capital autorisé par l'émission de nouvelles actions de catégorie A, de catégorie B et de catégorie C sans réserver le droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants conformément à l'article 32-3(5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi de 1915").

7. Renonciation par les actionnaires existants du rapport spécial relatif à l'insertion du capital autorisé conformément à l'article 32-3(5) de la Loi de 1915.

8. Refonte de l'ensemble des statuts de la Société afin de prendre en compte notamment l'ensemble des modifications mentionnées ci-dessus.

9. Adoption d'une version anglaise des statuts de la Société tels que modifiés par les résolutions précédentes, laquelle version fera foi en cas de divergence entre le texte anglais et français:

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour. Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transformer la Société en une société d'investissement en capital à risque gouvernée par la Loi SICAR, de complètement modifier les statuts de la Société et d'adopter entre autres, l'objet social suivant:

"L'objet de la Société est le placement des fonds dont elle dispose, en capital à risque au sens le plus large tel que permis par l'article 1 de la Loi SICAR ainsi que la détention, l'administration, le développement et la gestion de ses portefeuilles afin d'accroître leur valeur dans le but de les revendre.

La Société peut également investir les fonds dont elle dispose dans tous autres actifs autorisés par la Loi et compatible avec son objet.

La Société peut de façon générale prendre toutes mesures et effectuer toutes transactions qu'elle juge nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet dans le sens le plus large tel que permis par la Loi SICAR.

Le Gérant déterminera les objectifs et les politiques d'investissement de la Société ainsi que la marche à suivre pour la gestion et les affaires commerciales de la Société conformément aux objectifs et politiques d'investissement, tels que plus amplement décrits dans le prospectus de la Société modifié le cas échéant (le " Prospectus "), dans le respect des lois et règlements en vigueur."

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier la valeur nominale des actions existantes afin qu'elle soit égale à deux euros (€2.-) et par conséquent d'augmenter le nombre des actions de trois mille cent (3.100) actions à quinze mille cinq cent (15.500) actions et d'attribuer ainsi cinq (5) nouvelles actions ayant une valeur nominale de deux euros (€2.-) chacune à l'actionnaire de catégorie A existant dans la proportion de cinq (5) nouvelles actions de catégorie A contre une (1) action ancienne de catégorie A et quinze mille quatre cent quatre-vingt quinze (15.495) nouvelles actions de catégorie C ayant une valeur nominale de deux euros (€2.-) à l'associé commandité de la Société, dans la proportion de cinq (5) nouvelles actions contre une (1) action ancienne de catégorie C.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de sept cent quatre vingt dix neuf euros (€789.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (€31.000, ) à huit cent vingt mille euros (€820.000,-) par la création et l'émission de trois cent soixante huit mille neuf cent quatre vingt quinze (368.995) nouvelles actions de catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (€2, ) et vingt cinq mille cinq cent cinq (25.505) nouvelles actions de catégorie C d'une valeur nominale de deux euros (€2,-).

#### *Souscription et Libération*

(i) Banca Gesfid S.A dûment représenté par Massimo Longoni en vertu d'une procuration donnée le 5 mai 2009 a renoncé partiellement à son droit préférentiel de souscription en référence avec l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus;

(ii) Banca Gesfid S.A dûment représenté par Massimo Longoni en vertu d'une procuration donnée le 5 mai 2009 déclare souscrire dix-sept mille neuf cent quatre vingt quinze (17.995) nouvelles actions de catégorie A d'une valeur nominale de deux euro (€2,-) par un apport en numéraire d'un montant de trente cinq mille neuf cent quatre vingt dix euro (€35.990,-) dont la preuve a été donnée au notaire instrumentaire (par un certificat d'un compte bancaire de la Société);

(iii) AntoniNo Saladino dûment représenté par Massimo Longoni en vertu d'une procuration donnée le 13 mai 2009 déclare souscrire vingt sept mille (27.000) nouvelles actions de catégorie A d'une valeur nominale de deux euro (€2,-) par un apport en numéraire d'un montant de cinquante quatre mille euro (€54.000,-) dont la preuve a été donnée au notaire instrumentaire (par un certificat d'un compte bancaire de la Société);

(iv) Fondiaria - SAI S.p.A. dûment représenté par Me Quentin HUBAU, précité, en vertu d'une procuration donnée le 8 mai 2009 déclare souscrire deux cent soixante dix mille (270.000) nouvelles actions de catégorie A d'une valeur nominale de deux euro (€2,-) par un apport en numéraire d'un montant de cinq cent quarante mille euro (€540.000,-) dont la preuve a été donnée au notaire instrumentaire (par un certificat d'un compte bancaire de la Société);

(v) Beatrix Holding Ltd dûment représenté par Massimo Longoni en vertu d'une procuration donnée le 4 mai 2009 déclare souscrire treize mille cinq cent (13.500) nouvelles actions de catégorie A d'une valeur nominale de deux euro (€2,-) par un apport en numéraire d'un montant de vingt sept mille euro (€27.000,-) dont la preuve a été donnée au notaire instrumentaire (par un certificat d'un compte bancaire de la Société);

(vi) Caceis Bank Luxembourg S.A. en abrégé Caceis BL SA pour compte de LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., avec siège social à L-2633 Luxembourg- Airportcenter, 2, route de Trèves, dûment représentée par Massimo Longoni en vertu d'une procuration donnée le 22 mai 2009 déclare souscrire treize mille cinq cent (13.500) nouvelles actions de catégorie A d'une valeur nominale de deux euro (€2,-) par un apport en numéraire d'un montant de vingt sept mille euro (€27.000,-) dont la preuve a été donnée au notaire instrumentaire (par un certificat d'un compte bancaire de la Société);

(vii) Maurizio Marini dûment représenté par Massimo Longoni en vertu d'une procuration donnée le 11 mai 2009 déclare souscrire neuf mille (9.000) nouvelles actions de catégorie A d'une valeur nominale de deux euro (€2,-) par un apport en numéraire d'un montant de dix huit mille euro (€18.000,-) dont la preuve a été donnée au notaire instrumentaire (par un certificat d'un compte bancaire de la Société);

(viii) Fratelli Ferretti Holding s.r.l. dûment représenté par Massimo Longoni en vertu d'une procuration donnée le 12 mai 2009 déclare souscrire neuf mille (9.000) nouvelles actions de catégorie A d'une valeur nominale de deux euro (€2,-)

par un apport en numéraire d'un montant de dix huit mille euro (€18.000,-) dont la preuve a été donnée au notaire instrumentaire (par un certificat d'un compte bancaire de la Société);

(ix) Liechtensteinische Landesbank (Svizzera) S.A. dûment représenté par Massimo Longoni en vertu d'une procuration donnée le 13 mai 2009 déclare souscrire neuf mille (9.000) nouvelles actions de catégorie A d'une valeur nominale de deux euro (€2,-) par un apport en numéraire d'un montant de dix huit mille euro (€18.000,-) dont la preuve a été donnée au notaire instrumentaire (par un certificat d'un compte bancaire de la Société);

(x) Open Mind Investments Management S.A. dûment représenté par Massimo Longoni en vertu d'une procuration donnée le 14 mai 2009 déclare souscrire vingt cinq mille cinq cent cinq (25.505) actions de catégorie C d'une valeur nominale de deux euros (€2,-) par un apport en numéraire d'un montant de cinquante et un mille dix euros (€51.010,-) dont la preuve a été donnée au notaire instrumentaire (par un certificat d'une compte bancaire de la Société).

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de créer une nouvelle catégorie d'actions de la Société, les actions de catégorie B d'une valeur nominale de deux euros (€2,-) réservées aux Actionnaires Commanditaires et ayant une prime d'émission égale à quatre vingt dix huit euros et vingt deux centimes (€98,22).

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide d'introduire un capital autorisé d'un montant de six millions cinq cent vingt et un mille huit cent quatre-vingt quatorze euros (€6.521.894,-) divisé par million quatre cent soixante sept mille quatre cent vingt cinq (1.467.425) actions de catégorie A, un million quatre cent soixante sept mille quatre cent vingt cinq (1.467.425) actions de catégorie B et trois cent vingt six mille quatre-vingt dix sept (326.097) actions de catégorie C ayant une valeur nominale de deux euros (€2,-) autorisation est donnée à l'actionnaire commandité de la Société, pendant une période de cinq (5) à compter de la publication du présent acte d'augmenter le capital social de la Société en une ou plusieurs fois dans les limites du montant du capital autorisé, pendant une période de cinq ans à compter de la publication du présent acte, le capital social de la Société jusqu'au montant du capital autorisé par l'émission de nouvelles actions de catégorie A, de catégorie B et de catégorie C sans réserver le droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants de la Société conformément à l'article 32-3(5) de la Loi de 1915.

Les actionnaires déclarent renoncer au rapport spécial prévu par l'article 32-3(5) de la Loi de 1915 en rapport avec le capital autorisé.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société pour prendre en compte notamment l'ensemble des modifications mentionnées ci-dessus et dont la nouvelle rédaction est la suivante:

### **Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Raison sociale.** Il est formé par les présentes une société (la "Société") sous la forme d'une société en commandite par actions ayant la qualité d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR), régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi de 1915"), la loi du 15 juin 2004 relative à la société en capital à risque telle que modifiée ( ci-après la "Loi SICAR" et ensemble avec la Loi de 1915 sont ci-après désignées la "Loi") et par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination d' Open Mind Investments S.C.A. SICAR.

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Gérant.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis, soit au Grand-duché de Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision du Gérant.

Si le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la Loi . Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Gérant.

Dans aucun cas, le transfert du siège social ne sera autorisé dans une juridiction ayant un régime fiscal privilégié.

**Art. 3. Objet.** L'objet de la Société est le placement des fonds dont elle dispose, en capital à risque au sens le plus large tel que permis par l'article 1 de la Loi SICAR ainsi que la détention, l'administration, le développement et la gestion de ses portefeuilles afin d'accroître leur valeur dans le but de les revendre.

La Société peut également investir les fonds dont elle dispose dans tous autres actifs autorisés par la Loi et compatible avec son objet.

La Société peut de façon générale effectuer toute transaction qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet dans le sens le plus large tel que permis par la Loi SICAR.



Le Gérant détermine les objectifs et les politiques d'investissement de la Société ainsi que la marche à suivre pour la gestion et les affaires commerciales de la Société conformément aux objectifs et politiques d'investissement, tels que plus amplement décrits dans le prospectus de la Société modifié le cas échéant (le "Prospectus"), conformément aux lois et règlements applicables.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée limitée de dix (10) ans à compter de la date des résolutions des actionnaires ("shareholders resolutions") telles définies dans le Prospectus, laquelle durée pourra par décision du Gérant, être étendue pour une année supplémentaire afin de réaliser le plan de désinvestissement de la Société,

La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution des Actionnaires.

## Chapitre II. Capital, Actions

**Art. 5. Capital social.** Le capital minimum de la Société augmenté des primes d'émission, lequel doit être atteint dans les douze (12) mois suivant la date à laquelle la Société a été autorisée en tant que SICAR selon les dispositions de la Loi SICAR, est de € 1.000.000 (un million d'euros).

Le capital social de la Société sera représenté par les 3 catégories d'actions suivantes (les "Catégories" et chacune une "Catégorie" d'actions):

(a) "Actions de Catégorie A": actions souscrites par les actionnaires commanditaires. Les détenteurs d'Actions de Catégorie A sont désignés ci-après les "Actionnaires de Catégorie A";

(b) "Actions de Catégorie B": actions souscrites par les actionnaires commanditaires, ayant une prime d'émission telle que plus amplement décrite dans le Prospectus. Les détenteurs d'Actions de Catégorie B sont désignés ci-après les "Actionnaires de Catégorie B" et ensemble avec les Actionnaires de Catégorie A sont ci-après désignés les "Actionnaires Commanditaires"; et

(c) "Actions de Catégorie C": actions souscrites par le Gérant en tant qu'actionnaire commandité de la Société en représentation de son engagement indéfini dans la Société. Le détenteur d'Actions de Catégorie C est désigné ci-après le "Gérant" ou l'"Actionnaire Commandité" .

Chaque Actionnaire Commanditaire détient, proportionnellement à son Engagement Social (défini ci-après), le même nombre d'Actions de Catégorie A et d'Actions de Catégorie B.

L'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires sont collectivement désignés ci-après les "Actionnaires". Les Actions de Catégorie A, les Actions de Catégorie B et les Actions de Catégorie C sont ci-après désignées les "Actions".

Le capital social émis est fixé à huit cent vingt mille euros (€ 820.000,-), représenté par trois cent soixante neuf mille (369.000) Actions de Catégorie A et quarante et un mille (41.000) Actions de Catégorie C. Chaque Action, de chaque Catégorie, a une valeur nominale de € 2,00 (deux euros) et chaque Action souscrite a été entièrement libérée, donnant toutes les mêmes droits et obligations à son propriétaire.

Le capital social autorisé de la Société est fixé à six millions cinq cent vingt et un mille huit cent quatre-vingt quatorze euros (€ 6.521.894,-) composé d'un million quatre cent soixante sept mille quatre cent vingt cinq (1.467.425) Actions de Catégorie A, un million quatre cent soixante sept mille quatre cent vingt cinq (1.467.425) Actions de Catégorie B et trois cent vingt six mille et quatre vingt dix sept (326.097) Actions de Catégorie C d'une valeur nominale de deux euros (€ 2.00,-) chacune. Le Gérant est autorisé à augmenter le capital social, en tout ou en partie, le cas échéant, au cours d'une période débutant à la date de la publication du présent acte et expirant au jour du cinquième (5<sup>ème</sup>) anniversaire de ladite date de publication, jusqu'au montant total du capital autorisé; ce faisant, le Gérant décidera d'émettre de nouvelles Actions de Catégorie A, d'Actions de Catégorie B et d'Actions de Catégorie C entièrement libérées représentant l'augmentation totale ou partielle et acceptera des souscriptions pour les Actions. Chaque fois que le Gérant agira aux fins de donner effet à une augmentation du capital, tel qu'autorisée, l'article 5 des Statuts sera modifié afin de refléter l'augmentation de capital; le Gérant prendra toutes mesures nécessaires aux fins d'obtenir la rédaction et la publication de ladite modification. Le Gérant est autorisé à déterminer les conditions attachées à toute souscription ou paiement, ou il peut le cas échéant décider de convertir tout bénéfice net de la Société en capital et ainsi attribuer des Actions entièrement payées aux Actionnaires au lieu de dividendes. Quoi qu'il en soit, la somme du capital social et de la prime d'émission n'excèdera en aucun cas le montant total des engagements des Actionnaires Commanditaires tels que d'indiqués dans le Prospectus et le Contrat de Souscription (défini ci-après) d'investir dans la Société (les "Engagements Sociaux" et chaque engagement un "Engagement Social"). Le Gérant est autorisé à émettre des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B dans les limites du capital autorisé sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription pour les Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B devant être émises, étant entendu que le Gérant émettra également des Actions de Catégorie C, dans les limites du capital autorisé, dont la valeur totale sera d'au moins dix pour cent (10 %) de la valeur totale des Actions émises lors de ladite émission. Une prime d'émission prédéterminée sera due pour chaque Action de Catégorie B telle que plus amplement définie dans le Prospectus (la "Prime d'Emission"), étant entendu que toute modification de la Prime d'Emission des Actions de Catégorie B lors de toute augmentation de capital envisagé par le Gérant devra être approuvée par une résolution des Actionnaires. Aucune prime d'émission ne sera due pour les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie C.

La Société peut, dans les limites autorisées par la Loi acquérir ces propres Actions.

**Art. 6. Actions.** Les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B sont exclusivement réservées à des Investisseurs Avertis, tels que définis par la Loi SICAR.

Les Actions sont nominatives.

Les Actionnaires, sur acceptation de leur souscription et reçu du paiement de leurs Actions par la Société, recevront une confirmation de leur actionariat.

Un registre des Actionnaires sera tenu au siège social et tout Actionnaire pourra en prendre connaissance. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque Actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses Actions, l'indication des paiements effectués sur ses Actions ainsi que les cessions d'Actions avec leur date (le "Registre"). Chaque Actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des Actions nominatives résultera de l'inscription dans le Registre. Des certificats reflétant les inscriptions dans le Registre peuvent être délivrés aux Actionnaires par le Gérant et les coûts inhérents à l'émission de ces certificats seront supportés par la Société. La Société peut émettre des certificats d'Actions nominatives multiples.

Dans le respect de l'article 7 ci-dessous, toute cession d'Actions nominatives sera inscrite dans le Registre par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le Registre toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

La propriété d'une Action emporte de plein droit adhésion aux Statuts, aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des Actionnaires et au Prospectus.

## **Art. 7. Cession des actions.**

### **7.1 Droit de Première Offre**

Dans l'hypothèse où un Actionnaire Commanditaire (l' "Actionnaire Proposant") envisage de céder tout ou partie de ces Actions, les autres Actionnaires ont un droit de première offre sur l'ensemble des Actions dans le respect des conditions suivantes: l'Actionnaire Proposant doit envoyer une proposition de vente aux autres Actionnaires et au Gérant, par lettre recommandée avec accusé de réception (la "Proposition"), dans laquelle doit être indiquée: (i) le nombre d'Actions concernées par la cession (les "Actions Offertes"); (ii) le prix d'acquisition proposé par l'Actionnaire Proposant cédant; et (iii) les autres termes et conditions de la cession, telle que la date limite de la cession. Les Actionnaires envisageant d'exercer leur droit de première offre doivent adresser une notification écrite par lettre recommandée avec accusé de réception (la "Notification d'Exercice"), à l'Actionnaire Proposant, le Gérant et les autres Actionnaires (pour information seulement) dans les vingt (20) jours calendaires à compter de la réception de la Proposition, indiquant leur intention d'acquérir les Actions Offertes. Si le droit de première offre est exercé par un ou plusieurs Actionnaires, étant entendu que ce droit doit être exercé pour l'ensemble des Actions Offertes, les Actions Offertes seront acquises par ledit Actionnaire (ou seront attribuées aux Actionnaires qui ont exercé leur droit de première offre au pro rata de leur détention respective des Actions), pas plus tard que vingt (25) jours calendaires à compter de la réception de la Notification d'Exercice, en contrepartie du paiement du prix d'acquisition. Dans l'hypothèse où les autres Actionnaires n'exercent pas leur droit de première offre ou renoncent expressément à leur droit, l'Actionnaire Proposant, sera en droit de céder les Actions Offertes à des tiers, non Actionnaires, ayant la qualité d'Investisseur Averti, à la condition que (i) le prix de cession des Actions Offertes ne soit pas inférieur au prix indiqué dans la Proposition et que (ii) la cession soit exécutée dans les quatre vingt (90) jours calendaires après l'expiration de la période d'exercice du droit de première offre.

7.2 Dans l'hypothèse où un Actionnaire Commandité (l' "Actionnaire Visé") reçoit de la part d'un tiers de bonne foi une offre de cession de tout ou partie de ses Actions (les "Actions Demandées"), l'Actionnaire Visé doit le notifier, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'Actionnaire Commandité en précisant les Actions Demandées (catégorie et nombre des Actions Demandées, identité de l'offrant (l' "Offrant"), les conditions de paiement ainsi que toutes autres conditions matérielles) et le prix par Action offert par l'Offrant, étant entendu qu'une telle offre doit être faite conformément à des termes finaux et liant sur acceptation. L'Actionnaire Commandité doit, dans les quinze (15) jours calendaires à compter de ladite notification, par lettre recommandée avec accusé de réception, proposer les Actions aux autres Actionnaires Commanditaires en proportion de leur participation respective. Les Actions Demandées sont offertes au prix et selon les mêmes termes et conditions que ceux proposés par l'Offrant et l'offre sera ouverte pour acceptation pendant une période déterminée raisonnablement par l'Actionnaire Commandité, laquelle période ne doit pas être inférieure à trente (30) jours calendaires et supérieure à quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la notification par l'Actionnaire Commandité. Les Actionnaires qui envisagent d'exercer leur droit de préemption doivent envoyer une notification écrite par lettre recommandée avec accusé de réception (la "Notification") à l'Actionnaire Visé, le Gérant et les autres Actionnaires (pour information seulement), indiquant leur intention d'acquérir les Actions Demandées. Si le droit de préemption est exercé dans les temps par un ou plusieurs Actionnaires, étant entendu que ce droit doit être exercé pour l'ensemble des Actions Demandées, les Actions Demandées seront acquises par un tel Actionnaire (ou seront attribuées aux Actionnaires qui ont exercé leur droit de préemption au pro rata de leur participation respective pas plus tard que vingt cinq (25) jours calendaires à compter de la réception de la Notification, en contrepartie du paiement du prix d'acquisition.

7.3 Dans l'hypothèse où ni le droit de première offre, tel qu'indiqué à l'article 7.1 ci-dessus, ni le droit de préemption tel qu'indiqué à l'article 7.2 ci-dessus n'est exercé, les Actionnaires cédants ne pourront vendre ou céder (à un tiers) tout ou partie de leurs Actions sans le consentement écrit du Gérant, à moins que le tiers, ayant la qualité d'Investisseur Averti soit de standing équivalent à celui de l'Actionnaire cédant. Dans ce cas, l'acquisition des actions cédées par ledit tiers en contrepartie du paiement du prix d'acquisition devra être réalisée dans les quatre-vingt dix (90) jours calendaires à compter de la notification par l'Actionnaire cédant au Gérant de ladite cession permise. Pour les besoins du présent article, un tiers de standing équivalent signifie un tiers ayant la même forme juridique ou étant sous le contrôle d'une autorité similaire à celui de l'Actionnaire cédant.

7.4 L'ensemble des dispositions ci-dessus (articles 7.1, 7.2 et 7.3) ne s'applique pas en cas de cession par un Actionnaire Commanditaire à une entité appartenant au même groupe que ledit Actionnaire Commanditaire cédant ou, en cas de cession à des personnes physiques, lorsqu'une telle cession en faite en faveur de l'époux/épouse ou des ascendants et descendants de l'Actionnaire Cédant, étant entendu que lesdites personnes physiques doivent avoir la qualité d'Investisseur Averti. Dans ce cas, la cession des Actions en contrepartie du paiement du prix d'acquisition le cas échéant, devra être réalisée dans les quatre-vingt (90) jours calendaires à compter de la notification par l'Actionnaire cédant au Gérant de la cession permise.

7.5 Dans le cas d'investisseurs institutionnels ayant souscrits des Actions pour le compte d'une autre personne (l' "Actionnaire Sous Jacent"), les dispositions ci-dessus (i.e les articles 7.1, 7.2 et 7.3) ne s'appliquent pas en cas de cession de la part de ces investisseurs institutionnels à:

- (i) l'Actionnaire Sous Jacent;
  - (ii) un des bénéficiaires de l'Actionnaire Sous Jacent (le "Bénéficiaire") en cas de décès dudit Actionnaire Sous Jacent;
- et
- (iii) un des représentants personnels du Bénéficiaire dans l'hypothèse où ledit Bénéficiaire décède au moment de la cession telle qu'indiquée au (ii) ci-dessous,

étant entendu que (a) le Gérant vérifie qu'il s'agit bien d'une cession permise, et (b) que le cessionnaire dans toutes les situations mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessous, a la qualité d'Investisseur Averti.

**Art. 8. Emission des actions.** Les Actionnaires Commanditaires potentiels devront s'engager à souscrire à des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B lors d'une ou plusieurs dates ou périodes déterminées par le Gérant et telles que plus amplement détaillées dans le Prospectus et le contrat de souscription conclu entre l'Actionnaire Commandité et chaque Actionnaire Commanditaire (ci-après désigné un "Contrat de Souscription").

Les Actions de Catégorie A ont été souscrites à la date de la constitution de la Société et à la date du premier closing tel que défini dans le Prospectus (le "Closing Initial"). Les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B seront souscrites lors du second closing tel que plus amplement décrit dans le Prospectus, devant intervenir suite au premier closing (le "Second Closing"). Le Closing Initial ensemble avec le Second Closing sont définis ci-après les "Closings" et chacun un "Closing").

Les paiements concernant les souscriptions des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B doivent être entièrement exécutés au jour du Closing ou à toutes autres dates que le Gérant décidera et telles que plus amplement indiquées et décrites dans le Prospectus et le Contrat de Souscription. Le Gérant détermine les modalités de paiement relatives aux souscriptions ainsi que toutes autres conditions de souscription telles que les engagements minimums à chaque Closing, le prix de souscription des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B, les engagements postérieurs et les intérêts moratoires en cas de défaillance telles que plus amplement décrites dans le Prospectus et le Contrat de Souscription.

**Art. 9. Défaillance.** Un Actionnaire Commanditaire est réputé défaillant (l' "Actionnaire Défaillant") lorsque ce dernier ne procède pas à la demande de l'Actionnaire Commandité au paiement intégral du montant de son Engagement Social tel qu'indiqué dans le Prospectus et le Contrat de Souscription au moment où ce paiement est dû (conformément aux termes et conditions définis dans le Prospectus) et ne remédie pas à sa défaillance dans les quinze (15) jours calendaire à compter de la survenance de la défaillance (la "Date de Défaillance").

Le Gérant est autorisé à requérir de l'Actionnaire Défaillant le paiement du montant du capital demandé (le "Capital Financé") accompagné des intérêts au taux annuel de 10% et dans l'hypothèse où l'Actionnaire Défaillant ne procède pas au paiement du Capital Financé augmenté des intérêts tels qu'indiqués ci-dessus dans une période d'un (1) mois à compter de la Date de Défaillance, les Actions de l'Actionnaire Défaillant seront frappées de déchéance et aucune distribution ultérieure (que ce soit en numéraire ou en nature) ne pourra être réalisée par la Société concernant ses Actions (à l'exception de ce qui est prévu ci-après) et l'Actionnaire Défaillant ne sera plus en droit de participer et de voter aux assemblées des Actionnaires. Les droits de l'Actionnaire Défaillant seront dès lors limités au paiement en valeur de rachat de ses Actions au moment de la liquidation de la Société tel qu'indiqué ci-dessous.

L'Actionnaire Défaillant, ne sera pas habilité à remédier à sa défaillance que ce soit par un paiement ou autres et le Gérant devra proposer en premier lieu les Actions de l'Actionnaire Défaillant aux autres Actionnaires Commanditaires au pro rata de leurs Engagements Sociaux respectifs (étant entendu que chaque Actionnaire Commanditaire sera en droit d'exercer une option dans les quinze (15) jours calendaires à compter de la réception de la notification du Gérant) et en ce qui concerne les Actions non acquises par les autres Actionnaires Commanditaires, le Gérant pourra (i) exercer un

option d'achat sur les Actions restantes détenues par l'Actionnaire Défaillant ou (ii) proposer à un tiers de son choix, ayant la qualité d'Investisseur Averti d'acquérir les Actions détenus par l'Actionnaire Défaillant (chacune de ces actions sont ci-après définies l' "Option de Défaillance" et chaque acquéreur potentiel est défini ci-après l'"Entité Désignée"). Afin d'éviter tout doute, chaque Actionnaire Commanditaire accorde de manière irrévocable au Gérant ou à toute autre entité désignée par ce dernier une option d'achat sur les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B qu'il détient, en cas de défaillance .

Dans l'hypothèse où l'une des Entités Désignées ci-dessus, conformément aux termes et conditions du présent article, a l'intention d'exercer l'Option de Défaillance, dans le respect des lois applicables, le Gérant doit envoyer une notification écrite à l'Actionnaire Défaillant (la "Notification de Défaillance") à tout moment dans un délai de quarante cinq (45) jours calendaires à compter d'un évènement de défaillance ("Event of Default" tel que défini dans le Prospectus). La Notification de Défaillance doit exiger que l'Actionnaire Défaillant transfère et vende l'ensemble de ses Actions de Catégorie A et Actions de Catégorie B à l'Entité Désignée. Le closing devra intervenir dans les trente (30) jours calendaires à compter de la réception de la Notification de Défaillance. Au jour du closing, l'Actionnaire Défaillant doit entreprendre toutes actions et exécuter tous documents requis aux fins de céder et d'enregistrer le nom de l'Entité Désignée pour les Actions de Catégorie A et les actions de Catégorie B émises et enregistrées au nom de l'Actionnaire Défaillant. En contrepartie de l'exercice de l'Option de Défaillance, l'Entité Désignée ayant acquis l'ensemble des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B de l'Actionnaire Défaillant, s'engage à régler à l'Actionnaire Défaillant, au moment de la liquidation de la Société, une compensation égale à cinquante pour cent (50 %) de la Valeur de l'Actif Net des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B ainsi cédées; cette Valeur de l'Actif Net sera déterminée au moment de la liquidation de la Société sous réserve de la disponibilité des sommes en numéraire dans la Société et du règlement de toutes autres dettes de la Société.

Le paiement de la compensation sera en outre subordonné au fait que l'Entité Désignée devant acquérir les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B ait réellement reçu, au moment de la liquidation de la Société, en ce qui concerne les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B acquises de la sorte, le montant total de l'Engagement Social payé par l'Actionnaire Défaillant. Il est entendu que l'Entité Désignée s'engage à se substituer à l'Actionnaire Défaillant dans toutes ses obligations (y compris, et de manière non limitative, la réalisation de son Engagement Social non encore libéré), y compris la part qui aura donné lieu à un évènement de défaillance (Event of Default) tel que défini dans le Prospectus.

Dans l'hypothèse où aucune Entité Désignée n'exerce l'Option de Défaillance, la Société procédera au rachat de l'ensemble des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B de l'Actionnaire Défaillant dans les limites de la Loi et des Statuts, lors de la prochaine assemblée des Actionnaires en contrepartie d'une compensation égale à cinquante pour cent (50%) de la Valeur de l'Actif Net des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B ainsi cédées. La Valeur de l'Actif Net des Actions de l'Actionnaire Défaillant ne sera calculée et payée à l'Actionnaire Défaillant qu'au moment de la liquidation de la Société. Le Registre sera modifié au jour de l'assemblée générale des Actionnaires approuvant le rachat des Actions de l'Actionnaire Défaillant par la Société afin de refléter ledit rachat. Les Actions de l'Actionnaire Défaillant rachetées par la Société, si non cédées aux autres Actionnaires, seront annulées et le capital de la Société sera diminué en proportion.

Dans l'hypothèse où suite à la survenance d'un ou plusieurs évènements de défaillance (Event of Default) tel que défini dans le Prospectus, un Actionnaire (peu importe la raison) viendrait à détenir directement ou indirectement une participation égale ou supérieure à soixante quinze pour cent (75%) du capital de la Société, cet Actionnaire (pour son compte ou pour le compte de ces filiales le cas échéant) sera en droit de requérir le Gérant d'entamer immédiatement le procédure de liquidation volontaire de la Société.

**Art. 10. Rachat d'actions.** La Société est une société de type fermé et par conséquent les demandes unilatérales de rachat par les Actionnaires ne seront pas acceptées par la Société.

Néanmoins, les Actions pourront seulement être rachetées à la demande du Gérant, une fois seulement que la Société soit mise en liquidation, étant entendu que dans ce cas la Société ne devra détenir plus aucun portefeuille d'investissement, et que le Gérant estime que la liquidation soit dans le meilleur intérêt de la Société, conformément aux termes et conditions déterminés par le Gérant et selon les limites de la Loi et des Statuts. Dans ce cas, les Actions seront rachetées une fois l'ensemble des frais et dépenses liés à la réalisation de la liquidation de la Société seront payées par la Société, sur une base proportionnelle entre les Actionnaires existants dans le seul but de distribuer aux Actionnaires les produits de la liquidation.

En outre, dans l'hypothèse où il s'avère qu'un investisseur n'a pas la qualité d'un Investisseur Averti ou se trouve être une Personne Prohibée "Prohibited Persons" telle que définie dans le Prospectus, les dispositions applicables sur les Actions d'un Actionnaire Défaillant, conformément à l'article 9 ci-dessus, s'appliqueront mutatis mutandis.

Le prix de rachat sera payé conformément à l'article 38, (D) ci-dessous, pour autant que ces dispositions soient applicables.

**Art. 11. Conversion des actions.** La conversion d'Actions d'une Catégorie en Actions d'une autre Catégorie n'est pas autorisée.

**Art. 12. Calcul de la valeur nette d'inventaire.** La valeur nette d'inventaire des Actions de la Société (la "Valeur Nette d'Inventaire") sera déterminée sous la responsabilité du Gérant dans la devise de référence de la Société à chaque jour d'évaluation tel que défini dans le Prospectus (le "Jour d'Evaluation").

La Société ou tout prestataire de services délégué calculera la Valeur Nette d'Inventaire par Catégorie comme suit: chaque Catégorie prend part dans la Société proportionnellement au portefeuille et aux droits aux distributions attribuables à cette Catégorie. La valeur de l'ensemble du portefeuille et des droits aux distributions attribuables à une Catégorie particulière au Jour d'Evaluation donné, diminuée des engagements relatifs à cette Catégorie existant au Jour d'Evaluation, représente la Valeur Nette d'Inventaire attribuable à cette Catégorie au Jour d'Evaluation concerné.

La Valeur Nette d'Inventaire par Action de cette Catégorie au Jour d'Evaluation est égale à la Valeur Nette d'Inventaire de cette Catégorie au Jour d'Evaluation divisée par le nombre total d'Actions de ladite Catégorie en circulation à ce Jour d'Evaluation.

La valeur des actifs nets de la Société est égale à la différence entre la valeur de ses actifs bruts et de ses engagements.

Les actifs de la Société sont évalués à leur juste valeur.

Les Actifs de la Société inclus:

i) les fonds disponibles ou en dépôt, incluant les intérêts échus et exigibles; l'ensemble des factures et autres créances (incluant les fonds provenant de vente de valeurs mobilières non encore reçus);

ii) toutes actions, obligations, droits de souscription, garanties, et autres valeurs mobilières, instruments financiers et actifs similaires détenus ou souscrits pour ou par la Société (étant entendu que le Gérant peut ajuster la valorisation pour les fluctuations de la valeur de marché des valeurs mobilières en raison des pratiques de transaction telles que les transactions "ex-dividendes" ou "ex-rights");

iii) l'ensemble des dividendes et des distributions en numéraire pouvant être reçu par la Société, étant entendu qu'une information à ce sujet doit être mis à la disposition de la Société;

iv) l'ensemble des intérêts exigibles mais non encore reçus et l'ensemble des intérêts payés au Jour d'Evaluation sur les valeurs mobilières détenues, à moins que lesdits intérêts soient inclus dans le montant principal desdites valeurs mobilières;

v) la valeur en numéraire des contrats futurs ainsi que des contrat d'option d'achat et de vente pour lesquels la Société détient une position ouverte; et

vi) tous autres actifs de quelque nature que ce soit, incluant les dépenses prépayées et les dépenses capitalisées, s'il y a lieu.

Le passif de la Société inclus:

i) tous emprunts, factures et acomptes exigibles;

ii) tous intérêts capitalisés relatifs aux emprunts de la Société (incluant entre autres les dépenses cumulées en raison de ces emprunts);

iii) tous engagements acceptés ou exigibles (incluant entre autre, les frais administratifs, la rémunération du Gérant et des frais de la banque dépositaire au jour de leur paiement);

iv) toutes dettes connues, exigibles ou non, incluant toutes obligations contractuelles exigibles ayant pour conséquence le paiement en numéraire ou en nature, y compris le paiement de dividendes déclarés par la Société mais non encore versés;

v) toutes réserves relatives à de futures impositions, qui seront de manière certaine et probable exigibles et qui peuvent être raisonnablement anticipées, eu égard les revenus ou le capital au Jour d'Evaluation, déterminées par la Société à un moment ou autre et toutes autres réserves autorisées ou approuvées par le Gérant, ainsi que tous montants que le Gérant considère être une allocation pour les dettes contingentes de la Société; et

vi) tous autres engagements de la Société de quelque nature que ce soit conformément aux pratiques comptables généralement admises. Afin d'estimer le montant de tels engagements, la Société doit prendre en compte l'ensemble des dépenses exigibles. Afin d'estimer le montant des dettes, la Société doit prendre en compte toutes dépenses administratives régulières ou récurrentes ainsi que toutes autres dépenses sur la base d'une estimation pour l'année ou pour toutes autres périodes en divisant le montant en proportion des fractions de chaque période.

La valeur des actifs de la Société est déterminée de la manière suivante:

(i) la valeur en espèces disponibles ou en dépôt, factures et comptes de créances, dépenses prépayées, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou échus mais non encore reçus doit être considérée comme étant le montant total, à moins que cela ait été reçu, dans quel cas ladite valeur doit être calculée après une telle déduction étant entendu que le Gérant pourra considéré dans un tel cas ladite valeur comme étant la valeur juste;

(ii) tout titre transférable et tout instrument monétaire de marché négocié ou admis à la négociation sur un marché réglementé ou tout autre structure de marché organisé doit être évalué sur la base du dernier prix connu, à moins qu'un tel prix ne soit pas représentatif, dans ce cas la valeur dudit actif doit être déterminée sur la base de la valeur juste estimée par le Gérant selon les principes de prudence et de bonne foi;

(iii) les titres non cotés et les titres non admis à la négociation sur un marché réglementé doivent être évalués sur la base de la valeur nette de réalisation probable, estimée selon les principes de prudence et de bonne foi du Gérant utilisant

en général le prix historique, et faisant en sorte qu'il n'existe aucune circonstance permettant de montrer qu'une valeur plus forte ou plus faible serait plus appropriée. L'ensemble des autres titres et actifs doivent être évalués à leur juste valeur, déterminé de bonne foi en conformité avec les procédures définies par le Gérant;

(iv) dans tous les cas, la juste valeur de vente probable, pour des titres non-cotés ou des titres non négociés sur un marché réglementé doit être déterminé conformément aux "Valuation Guidelines for Private Equity and Venture Capital" définies par EVCA (European Venture Capital Association);

(v) la valeur de tous les autres actifs de la Société doit être déterminée sur la base du prix d'acquisition incluant tous les coûts, rémunérations et dépenses relatifs à ladite acquisition ou dans le cas où le prix d'acquisition n'est pas représentatif, sur la juste valeur probable déterminée selon les principes de prudence et de bonne foi.

Dans l'hypothèse où il est impossible ou inadéquate d'arrêter une valeur conformément aux dispositions énoncées ci-dessus en raison de circonstances ou d'événements extraordinaires, le Gérant, utilisant les principes de prudence et de bonne foi, est en droit d'utiliser d'autres principes d'évaluation généralement reconnus afin d'atteindre ce qu'il considère comme étant une évaluation juste selon les circonstances.

La Valeur Nette d'Inventaire par Catégorie à tout Jour d'Evaluation est à la disposition des Actionnaires de Catégorie A et des Actionnaires de Catégorie B au siège social de la Société aussi promptement qu'il est possible en pratique après chaque Jour d'Evaluation concerné.

**Art. 13. Suspension du mode de détermination de la valeur nette d'inventaire.** Le Gérant peut suspendre de façon temporaire le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire de chaque Catégorie d'Action dans des cas exceptionnels lorsque les circonstances l'exigent et à condition que la suspension soit justifiée en prenant en considération les intérêts des Actionnaires de Catégorie A et les Actionnaires de Catégorie B. En particulier, le Gérant peut suspendre la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire durant:

(i) toute période autre que celles des jours de congés ou de clôtures habituelles, où les marchés où les bourses de valeur sont fermés, ou lorsque les transactions sont suspendues, soumises à des restrictions ou sont sujettes à de courtes durées de variations significatives et lorsqu'il s'agit du marché et de la bourse de valeur principal pour une part significative des actifs de la Société;

(ii) toute période lorsqu'il y a une situation critique, telle que des événements de nature politique, économique, financière, ou sociale ou un conflit ou encore un événement de force majeure, étrangers au contrôle ou à la responsabilité du Gérant, et qui entraîne une impossibilité de disposer d'investissement représentant une part substantielle des actifs de la Société;

(iii) toute période pendant laquelle le versement d'argent relatif le cas-échéant à la réalisation ou le paiement d'investissements au nom de la Société, ne peut, selon l'avis du Gérant, être établi au taux normal de change;

(iv) toute période pendant laquelle la Valeur Nette d'Inventaire des fonds sous-jacents est suspendue.

Il est interdit d'émettre ou de procéder au rachat d'Actions pendant la période de suspension. Les Actionnaires doivent être informés de toute suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire, conformément aux méthodes définies par le Gérant.

Le Gérant donnera un avis de suspension par lettre recommandée aux Actionnaires de Catégorie A et aux Actionnaires de Catégorie B.

### Chapitre III. Gérant, Réviseur d'entreprises

**Art. 14. Gestion.** La Société sera gérée par Open Mind Management S.A. (le "Gérant") en sa qualité de seul associé commandité et détenteur d'Actions de Catégorie C.

Le Gérant peut être révoqué pour justes motifs tels que plus amplement définis dans le Prospectus par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires prise à la majorité des Actionnaires Commanditaires représentant au moins soixante quinze pour cent (75%) du capital social émis.

Seulement en cas de révocation pour négligence grave ou faute grave de la part du Gérant, ce dernier sera révoqué par une résolution des Actionnaires représentant la majorité du capital de la Société.

En cas de révocation, le Gérant doit également agir de sorte que toutes les Actions de Catégorie C qu'il détient au moment de sa révocation soient immédiatement transférées à son successeur nommé en tant que gérant de la Société et devra signer tous actes, contrats ou actes translatifs et plus généralement, réaliser toutes actions nécessaires afin d'exécuter ledit transfert.

En cas de révocation du Gérant, la Société survivra et ce dernier devra être immédiatement remplacé par un nouveau gérant, associé commandité nommé par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires. Le Prospectus devra être modifié conformément.

L'Actionnaire Commandité s'engage à transférer toute Action de Catégorie C qu'il détiendrait au gérant successeur de la Société dans le cas de sa démission de sa part en tant que gérant de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires ne participeront ni n'interféreront dans la gestion de la Société.

**Art. 15. Pouvoirs du gérant.** Le Gérant a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par les Statuts ou par la Loi à l'assemblée générale des Actionnaires relèvent de la compétence du Gérant.

**Art. 16. Rémunération et Dépenses du gérant.** Le Gérant reçoit une rémunération normale pour ses services rendus, telle que plus amplement détaillée dans le Prospectus.

**Art. 17. Responsabilité du gérant.** Le Gérant a une responsabilité illimitée de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif social.

Les Actionnaires Commanditaires doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'Actionnaires aux assemblées générales, et par conséquent ils ne seront responsables que de la libération de leur apport conformément à chaque Action qu'ils possèdent.

**Art. 18. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs du Gérant ou par la (les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Aucun Actionnaire Commanditaire ne pourra représenter la Société.

**Art. 19. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs de ses administrateurs, gérants, directeurs ou employés voire les directeurs ou employés de la Société ou les membres du Comité de Conseil et de Surveillance ont un intérêt personnel dans telle autre société ou entreprise, ou en sont administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou engagera des relations d'affaires autrement, ne devra pas être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions au seul motif de ce lien avec cette autre société ou entreprise.

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés du Gérant, voire les directeurs ou employés de la Société ou les membres du Comité de Conseil et de Surveillance a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, celui-ci devra en aviser le Gérant et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote au sujet de cette transaction. Cette transaction ainsi que cet intérêt personnel devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des Actionnaires dans le rapport spécial préalablement à tout vote ou toute autre décision. Toutefois, ce qui précède ne s'applique pas lorsque (i) la transaction en question est menée dans des conditions normales de marché et (ii) s'inscrit dans la gestion courante des affaires de la Société.

La Société indemniserà le Gérant ou un ou plusieurs de ses administrateurs, gérants, directeurs ou employés ainsi que les directeurs ou employés de la Société ou les membres du Comité de Conseil et de Surveillance et, le cas échéant, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateurs, gérants, directeurs ou employés du Gérant voire de directeurs ou employés de la Société ou les membres du Comité de Conseil et de Surveillance ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des présents Statuts.

**Art. 20. Dissolution - Incapacité du gérant.** En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant ou si pour toute autre raison le Gérant est empêché d'agir, la Société ne sera pas dissoute immédiatement et mise en liquidation si un ou plusieurs administrateur(s), n'ayant pas la qualité d'Actionnaire, est(sont) désigné(s) pour exécuter les actes urgents ou de simple administration.

Une assemblée générale des actionnaires devra être convoquée par ce(ces) administrateur(s) et se tenir dans un délai de quinze (15) jours calendaires à partir de leur nomination afin de nommer un gérant de remplacement. Si l'assemblée générale des Actionnaires ne parvient pas à désigner un Gérant de remplacement dans le délai d'un (1) mois après sa réunion, la Société devra être dissoute.

Les administrateurs devront accomplir les actes urgents et les actes de simple administration jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires mentionnée ci-dessous ou jusqu'à la dissolution de la Société, le cas échéant.

**Art. 21. Conseil de surveillance.** Sauf dans les cas où, en vertu des Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprise, les affaires de la Société et sa situation financière, et en particulier ses documents comptables, doivent, dans les cas prévus par les dispositions légales, être revus par un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les membres du conseil de surveillance ou le réviseur d'entreprises exigé par la Loi, le cas échéant, seront désignés par l'assemblée générale qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat, pour une période ne dépassant pas six

ans, et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Leur mandat pourra être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires.

Si un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance sont temporairement empêchés d'assister aux réunions du Conseil, les autres membres peuvent choisir une personne parmi les actionnaires afin de les remplacer provisoirement jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre leurs fonctions. Au cas où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance sera de manière permanente inférieur à trois, le Gérant ou les Gérants convoqueront immédiatement une assemblée des actionnaires afin de pourvoir au remplacement.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance sera déterminée par l'assemblée générale des actionnaires.

Dans l'accomplissement de ses obligations, le Conseil de Surveillance pourra être assisté par tout expert qui serait approprié.

L'expert (réviseur d'entreprises ou autre) sera, le cas échéant, désigné par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période qui se terminera à la date de la première assemblée générale annuelle des actionnaires suivant celle de sa désignation. Son mandat peut être renouvelé.

**Art. 22. Pouvoirs consultatifs du conseil de surveillance.** En plus de ses fonctions statutaires de vérification des comptes, le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant sur les sujets que ces derniers peuvent déterminer de temps à autre.

**Art. 23. Réunions du conseil de surveillance.** Le Conseil de Surveillance pourra choisir parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance (le "Secrétaire").

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil comme président pro tempore à la majorité des membres présents.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance devra être transmise, une semaine au moins avant la date prévue pour la réunion, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil de Surveillance, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Toute réunion du Conseil de Surveillance se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Surveillance choisira de temps à autre. Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit un autre membre du Conseil de Surveillance comme son mandataire.

Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des membres en fonction est présente. Les résolutions seront prises à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence une résolution écrite signée par tous les membres du Conseil de Surveillance est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou dans plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signés par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

**Art. 24. Procès-verbaux des réunions du conseil de surveillance.** Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance seront signés par le Président de la réunion. Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président ou par le Secrétaire (s'il y en a) ou par deux membres du Conseil de Surveillance.

**Art. 25. Réviseur d'entreprises.** La Société nommera un réviseur d'entreprises qui devra être approuvé par l'autorité de surveillance du secteur financier du Luxembourg.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

**Art. 26. Pouvoirs de l'assemblée générale.** Toute assemblée générale des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont réservés par les présents Statuts et par la Loi.

**Art. 27. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit, au Luxembourg, indiqué dans les convocations, le troisième vendredi du mois de juin à 13.00 heures.



Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour Ouvrable suivant.

Pour les besoins des présents Statuts, "jour Ouvrable" signifie un jour qui n'est ni un samedi, ni un dimanche, ni un jour férié au Luxembourg.

**Art. 28. Autres assemblées générales.** Le Gérant peut convoquer d'autres assemblées générales (en plus de l'assemblée générale annuelle). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième (10<sup>ème</sup>) du capital social le demandent.

**Art. 29. Convocation des assemblées générales.** Les assemblées générales des Actionnaires sont convoquées par la Gérant par un avis de convocation (ou si nécessaire par voie de publication) adressé par lettre recommandée au moins huit (8) jours calendaires avant la tenue de l'assemblée à chaque Actionnaire, conformément aux conditions fixées par les présents Statuts ou par la Loi à l'adresse indiquée dans le Registre. L'avis de convocation envoyé aux Actionnaires indiquera l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des Actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire doit également indiquer toutes les modifications statutaires proposées et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme juridique de la Société.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**Art. 30. Présence - Représentation.** Tous les Actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

Tout Actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, une autre personne agissant comme mandataire, actionnaire ou non, étant entendu que la preuve d'une telle délégation doit être communiquée par tout moyen au Gérant. Tout Actionnaire, personne morale, est en droit de donner pouvoir à toute personne dûment autorisée ou peut autoriser toute personne à agir en tant que mandataire à l'assemblée des Actionnaires, sous réserve que la preuve de cette délégation soit donnée au Gérant à sa demande.

Chaque Action est indivisible à l'égard de la Société.

**Art. 31. Prorogation.** Le Gérant peut proroger séance tenante toute assemblée générale à quatre semaines. Ils doivent le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins un dixième (10<sup>ème</sup>) du capital émis.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà prise.

L'assemblée générale prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les Actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

**Art. 32. Vote.** Une liste de présence indiquant les noms des Actionnaires et le nombre des Actions pour lequel ils prennent part au vote est signée par chaque Actionnaire ou par leurs mandataires avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des Actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque Action donne droit à une voix, dans les limites fixées par la Loi.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des Actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les résolutions des assemblées des Actionnaires seront valablement adoptées avec le vote favorable des Actionnaires représentant au moins soixante quinze pour cent (75%) du capital social, à l'exception des résolutions qui conformément aux dispositions de la Loi requièrent un vote favorable des Actionnaires représentant plus de soixante quinze pour cent (75%) du capital social. Cependant, toutes modifications (i) des statuts; (ii) de la Politique de Rémunération "Remuneration Policy" (telle que définie dans le Prospectus), (iii) de la Rémunération du Gérant "Management Fee" (telle que définie dans le Prospectus); (iv) de la Politique d'Investissement de la Société "Investment Policy" (telle que définie dans le Prospectus) et (v) des dispositions du Prospectus ne seront valablement adoptées qu'avec le vote favorable des Actionnaires représentant au moins quatre-vingt cinq pour cent (85%) du capital social.

En outre, toutes résolutions à une assemblée des Actionnaires ayant pour effet (i) d'abandonner le statut de SICAR par la Société ou (ii) de modifier les limites de paiement "Draw Down Limits" telles que définies dans le Prospectus devront être adoptées à l'unanimité des Actionnaires.

**Art. 33. Procès-verbaux.** Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tout Actionnaire ou mandataire d'Actionnaire qui le demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs doivent être signés par le Gérant.

**Art. 34. Banque dépositaire.** La Société conclura un contrat de dépôt avec un établissement bancaire luxembourgeois (le "Dépositaire") répondant aux conditions prévues par la Loi.

Les valeurs, espèces et autres avoirs autorisés de la Société seront détenus en dépôt par ou au nom du Dépositaire, lequel devra tenir les obligations et devoirs mis à sa charge par la Loi.

Si le Dépositaire désire se retirer, le Gérant s'efforcera de son mieux de trouver un Dépositaire remplaçant dans un délai de deux (2) mois à compter de l'opposabilité d'un tel retrait. Jusqu'au remplacement du Dépositaire, lequel doit intervenir dans ledit délai de deux (2) mois, le Dépositaire est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne préservation des intérêts des Actionnaires.

Le Gérant peut mettre fin aux fonctions du Dépositaire mais ne pourra révoquer le Dépositaire que si un nouveau Dépositaire remplaçant a été désigné en vue d'agir à la place du Dépositaire.

Les devoirs du Dépositaire prennent respectivement fin:

(i) en cas de retrait du Dépositaire intervenu de sa propre initiative ou de celle de la Société conformément aux dispositions du présent article 28 en ce qui concerne le remplacement du Dépositaire;

(ii) lorsque le Dépositaire ou la Société a été déclaré(e) en faillite, admis(e) au bénéfice du concordat, du sursis de paiement ou mis en liquidation; ou

(iii) lorsque l'autorité de surveillance luxembourgeoise retire l'agrément du Dépositaire ou de la Société.

**Art. 35. Le Comité de conseil et de surveillance.** L'Actionnaire Commandité, dans l'exercice de ses fonctions de gérance, sera assisté d'un comité de conseil et de surveillance (le "Comité de Conseil et de Surveillance").

Le Comité de Conseil et de Surveillance sera composé de trois (3) représentants nommés par l'assemblée générale des Actionnaires aux sera en charge d'évaluer les propositions d'investissements. Seules les propositions acceptées par le Comité de Conseil et de Surveillance seront soumises au vote du Gérant.

Les résolutions du Comité de Conseil et de Surveillance seront prises à la majorité simple, sous réserve de l'application du droit de veto indiqué ci-dessous.

Le président du Comité de Conseil et de Surveillance sera nommé par Fondiaria SAI (l' "Investisseur Principal") et bénéficiera d'un droit de veto sur les propositions d'investissements.

Dans l'hypothèse où le président du Comité de Conseil et de Surveillance refuse des propositions d'investissements pendant une période de vingt-quatre (24) mois consécutifs et qu'en conséquence aucun investissement ne sera réalisé pendant cette période, le Gérant convoquera de suite une assemblée générale des Actionnaires devant approuver la liquidation de la Société (dans une telle hypothèse, la liquidation devra être adoptée par une résolution des Actionnaires représentant la majorité du capital social de la Société) et l'Investisseur Principal aura l'obligation de payer à la Société une amende d'un million euros (€1.000.000,-), avec l'exclusion de toute créance ou requête liée à tous frais, charges ou dommages. Par contre, si à l'expiration la période de vingt quatre (24) mois consécutifs, la Société détient un ou plusieurs investissements précédemment entrepris, alors:

(i) la Société ne sera pas dissoute;

(ii) le Gérant continuera ses activités dans le but de réaliser les participations détenues par la Société afin de maximiser les intérêts de chaque Actionnaire;

(iii) à l'expiration de la période de vingt quatre (24) mois consécutifs, les Actionnaires seront libérés de leur obligation de participer à des appels de fonds supplémentaires à l'exception du paiement de la rémunération du Gérant "Management Fee" (telle que définie dans le Prospectus) devant être calculés pour la période résiduelle annuelle; et

(iv) au moment de la réalisation de la distribution du dernier désinvestissement, le Gérant devra immédiatement convoquer une assemblée des Actionnaires pour voter sur la liquidation de la Société (dans ce cas la liquidation sera adoptée par une résolution des Actionnaires représentant la majorité du capital social de la Société).

Pour éviter tout doute, une fois que l'Investisseur Principal aura payé l'amende mentionnée ci-dessous, (i) l'Investisseur Principal sera automatiquement libéré de toutes obligations d'honorer les montants non encore versés et (ii) le Gérant sera seulement autorisé à mener à bien les activités telles que définies sous le paragraphe (b) ci-dessus et les distributions y afférentes.

## Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 36. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

**Art. 37. Approbation des comptes annuels.** Le Gérant prépare les comptes annuels, pour approbation par les Actionnaires, conformément aux dispositions de la Loi et de la pratique comptable luxembourgeoise. Les comptes annuels sont présentés à l'assemblée générale des Actionnaires, qui délibère, et, le cas échéant, les approuve.

La Société doit aussi préparer les comptes intermédiaires non audités pour le premier semestre de chaque année.

Chaque rapport annuel audité par le réviseur d'entreprises et les comptes intermédiaires non audités devront être distribués aux Actionnaires et mis à la disposition des Actionnaires au siège social de la Société, du Dépositaire et tous autres banques ou établissements désignés à cet effet.

**Art. 38. Répartition des bénéfices.** Lors de chaque désinvestissement ou autres événements liés (telle que la liquidation d'un compte de séquestre due à un désinvestissement), l'assemblée des Actionnaires devra déclarer les dividendes devant être payés par la Société en numéraire, étant entendu qu'aucune distribution ne sera faite si, suite à de telles distributions, le montant des actifs nets de la Société sera inférieur au montant du capital minimum requis par la Loi.

Les produits nets attribuable à chaque investissement de la Société et les dividendes ainsi que les revenus d'intérêts reçus par rapport au portefeuille d'investissement (collectivement désignés ci-après les "Revenus Nets"), seront initialement attribués aux Actionnaires Commanditaires ayant participé à l'investissement concerné en proportion de leur part de capital libéré le cas échéant, par la souscription d'Actions (incluant la prime d'émission) dans le capital de la Société (les "Participations Libérées") et de la manière suivante:

(A) premièrement, aux Actionnaires Commanditaires (pro rata de leur détention respective des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B) jusqu'à ce que chaque Actionnaire Commanditaire reçoit un montant - sous forme de dividende ou de distribution de réserve des Actions de Catégorie A et de Catégorie B - égal au montant total des Participations Libérées des Actionnaires Commanditaires, étant entendu que les Actionnaires de la même catégorie devront être dans tous les cas traités également;

(B) deuxièmement, aux Actionnaires Commanditaires (pro rata de leur détention respective des actions de Catégorie A et Catégorie B) jusqu'à ce que le montant total des distributions à chaque Actionnaire de Catégorie A et de Catégorie B - sous la forme de dividende ou de distribution de réserve des Actions de Catégorie A et Catégorie B - soit suffisant pour verser aux Actionnaires Commanditaires un taux interne de retour de 6% sur les Participations Libérées de chaque Actionnaire Commanditaire;

(C) troisièmement, 20% aux Actionnaires de Catégorie C et 80% aux Actionnaires de Catégorie A et de Catégorie B (pro rata de leur détention respective des Actions de Catégorie A et de Catégorie B), l'ensemble de ces paiements devant être sous la forme de dividendes ou de distribution de réserve des Actions de Catégorie A, Actions de Catégorie B et Actions de Catégorie C; et

(D) finalement, à la fin de la durée de vie de la Société, tout crédit restant après les paiements mentionnés ci-dessus, en repaiement aux Actionnaires, pro rata de leur Participation Libérée respective.

Les distributions faites au Gérant mentionnées au (C) ci-dessus sont ci après désignées les "Carried Interests". Toutes distributions non directement attribuables à un portefeuille de désinvestissement en particulier, devront être faite, conformément aux paragraphes (A), (B) et (C) ci-dessus aux Actionnaires au pro rata de leur Participation Libérée respective utilisée pour acquérir les investissement qui ont donné lieu aux distributions.

## Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 39. Dissolution, Liquidation.** A moins que cela soit expressément prévu par la Loi ou les Statuts, la Société peut être dissoute avant le terme prévu à l'article 4 des présents Statuts par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant aux mêmes conditions de majorité que celles exigées en cas de modification des Statuts à l'article 32 ci-dessus.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommés par l'assemblée générale des Actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Les liquidateurs doivent être approuvés par l'autorité de surveillance du secteur financier du Luxembourg et devront fournir toutes les garanties d'honnêteté et de compétences professionnelles.

Les liquidateurs devront réaliser les actifs de la Société dans le meilleur intérêt des Actionnaires et devront distribuer les produits nets de liquidation (après déduction des coûts et dépenses de la liquidation) au pro rata et conformément avec les mécanismes de distribution définis à l'article 38 ci-dessus et dans le Prospectus, étant entendu que les Actionnaires Défaillants ne recevront que le montant défini à l'article 9 des Statuts.

## Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 40. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront soumises à la Loi de 1915, à la Loi SICAR et au Prospectus.

### *Septième résolution*

L'Assemblée décide d'adopter une version anglaise des statuts de la Société tels que modifiés conformément aux résolutions précédentes, laquelle version fera foi en cas de divergence entre le texte anglais et français.

### *Dépenses*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à EUR 7.000,-.

Fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite aux représentants des parties comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. LONGONI, Q. HUBEAU, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 24 juin 2009, LAC/2009/24610: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- Pour copie conforme - délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/07/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009096805/1580.

(090115269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

**Morus Nigra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 147.277.

—  
STATUTS

L'an deux mille neuf, le sept juillet.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

La société anonyme "FAGUS S.A.", avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 139.584,

ici représentée par Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 3 juillet 2009.

La prédite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "MORUS NIGRA S.A."

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes prestations de conseil économique.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut:

- participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière;

- prêter et emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations;

- réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles et commerciales liées directement ou indirectement à son objet;

- avoir un établissement commercial ouvert au public;

- réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent mille euros (€ 100.000.-), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix du propriétaire.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé de la société est d'un million deux cent cinquante mille euros (€ 1.250.000.-).

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté de:

- réaliser toute augmentation de capital social dans les limites du capital social autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission d'actions nouvelles, contre le paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances ou de toutes autres manières;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et

- supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'émission d'actions contre paiement en espèces.

Cette autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital social autorisé qui jusqu'à ce moment n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans la forme prévue par la loi, le premier alinéa de cet article 5 sera modifié de façon à refléter l'augmentation. Une telle modification sera constatée par acte notarié par le conseil d'administration ou par toute personne dûment autorisée et mandatée par celui-ci à cette fin.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés. Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 8.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

Lorsque la société comprend un actionnaire unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

**Art. 9.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 10.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 9 des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 11.** Les administrateurs ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de la société.

La société devra indemniser tout administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il pourrait être partie en raison de sa qualité ou ancienne qualité d'administrateur ou mandataire de la société, ou, à la requête de la société, de toute autre société où la société est un actionnaire/associé ou un créancier et par quoi il n'a pas droit à être indemnisé, sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il sera finalement déclaré impliqué dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée.

Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel administrateur ou mandataire pourrait prétendre.

**Art. 12.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société soit par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins, soit par l'administrateur unique.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation, le deuxième mardi du mois de mai à 12.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

**Art. 19.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

**Art. 21.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

### **Disposition générale**

**Art. 22.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2009 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2010.

#### *Souscription*

Toutes les actions ont été souscrites par la société "FAGUS S.A.", préqualifiée.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (€ 100.000.-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (€ 1.500.-).

#### *Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

76560

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui de commissaire aux comptes à un (1).

*Deuxième résolution*

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Marc SCHINTGEN, ingénieur en gestion Solvay, né à Luxembourg le 9 mars 1965, demeurant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

b) Monsieur Ingor MEULEMAN, employé, né à Ninove (Belgique) le 4 juin 1971, demeurant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

c) Monsieur Michal WITTMANN, administrateur de sociétés, né à Sokolov (Tchéquie) le 4 février 1950, demeurant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

d) La société anonyme "KITZ S.A.", avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 71.842.

Monsieur Ingor MEULEMAN, préqualifié, est désigné représentant permanent de la société "KITZ S.A." préqualifiée.

Les administrateurs sont nommés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2015.

*Troisième résolution*

Est nommée commissaire aux comptes:

La société "ALPHA EXPERT S.A.", avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro 88.567.

Le commissaire aux comptes est nommé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2015.

*Quatrième résolution*

Le siège social est établi à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: RENTMEISTER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 8 juillet 2009. Relation: CAP/2009/2233. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

*Le Receveur (signé): NEU.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 16 juillet 2007.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009096530/246.

(090115717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

**Heckscher S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 46.309.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 19 mai 2009*

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Vincent Thill de sa fonction d'Administrateur de la société.

En remplacement de Monsieur Vincent Thill, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Giorgio Bianchi, employé privé, au 19-21, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la société, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur, soit lors de l'assemblée statuant sur es comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

HECKSCHER S.A., Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2009096891/18.

(090115447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.